Après une visite de travail aux Emirats arabes unis

Gaïd Salah de retour au pays

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a achevé, hier, sa visite aux Emirats arabes unis...

Page 24

Lutte antiterroriste

Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

• *Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 18 février 2019,...*

Page 2

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8e Année - Mercredi 20 février 2019
15 Djoumada El Tani 1440 - N° 2024 - Algérie : 10 DA / 1 €

AL SALAM BANK
www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Mise en œuvre du programme du président de la République

Priorité à l'amélioration des conditions de vie des citoyens

Lire page 4

Conseil de la nation

Bensalah : «L'approche adoptée par l'Algérie dans le secteur de l'habitat est judicieuse»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a qualifié, hier, l'approche adoptée par l'Algérie dans le domaine de l'habitat de «judicieuse», car celle-ci prend en charge définitivement les préoccupations des citoyens pour l'obtention d'un logement décent. S'exprimant lors d'une journée parlementaire sur «les politiques de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville : bilan et perspectives», Bensalah a indiqué que les options accordées dans le domaine de l'habitat s'adaptent au développement enregistré dans le pays, particulièrement à la faveur de la création d'un cadre juridique et organisationnel «efficace». «L'évaluation générale du secteur établit que les réalisations accomplies sont très bonnes», a-t-il indiqué, citant le bilan présenté par les directeurs du secteur...

>> Lire page 3

Commémoration

La Journée nationale du Chahid célébrée pour la 1re fois à Paris

Page 18

Coopération algéro-mauritanienne

Les relations économiques en plein essor

Page 7

Industries manufacturières et services productifs

La Banque d'Algérie prône le financement des PME

Page 6

L'Echo Sportif

Ligue 1 Mobilis

A qui profitera la trêve ?

Jeunesse et Sports

214 nouvelles infrastructures réceptionnées et plus de 4800 cadres formés

Pages 23 & 21

Egypte

16 terroristes présumés tués dans le Sinaï

Seize terroristes présumés ont été tués à Al Arich, dans la péninsule du Sinaï (nord-est), théâtre depuis une année d'une vaste opération des forces de sécurité, a annoncé, hier, le ministère de l'Intérieur égyptien. La police égyptienne a découvert deux «cellules terroristes qui planifiaient des opérations contre des bâtiments et des installations vitaux et contre des personnalités importantes dans la ville d'Al Arich», a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, sans préciser quand l'opération s'est déroulée. Les forces de sécurité se sont rendues sur les lieux des deux cellules découvertes, où elles ont riposté à des «tirs nourris», selon la même source. «10 d'entre eux (les suspects) ont été tués» dans «une maison désertée (...) du quartier d'Al Obaydate» et 6 autres dans une maison en cours de construction dans le quartier d'Abou Eita. Le 16 février, 15 militaires ont été tués ou blessés dans une attaque contre un poste de contrôle dans le Sinaï, alors que 7 terroristes présumés ont été «éliminés». L'opération «Sinaï 2018» a été lancée, il y a un an, après un attentat qui avait fait plus de 300 morts dans une mosquée dans le nord de la péninsule. Cette opération était prévue pour durer trois mois, selon les instructions du président Abdel Fattah al-Sissi à

ses forces de sécurité. Au total, plus d'une trentaine de soldats et plus de 550 terroristes présumés sont morts depuis son lancement, selon l'armée.

Lutte antiterroriste

Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 18 février 2019, lors d'une opération de fouille et de recherche, menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset - 6e Région militaire, une cache d'armes contenant une mitrailleuse de type Dictariov, un fusil semi-automatique de type Simonov, un fusil à répétition, 8 obus de calibre 107 mm, 20 grenades FLG, 12 fusées, ainsi que 1776 balles de différents calibres». Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes, à Tissemsilt 2e RM, Alger et Blida - 1e RM». Un autre détachement «a découvert et détruit 5 casemates pour terroristes, lors d'une opération de fouille et de ratissage menées dans la localité de Aïn N'sour, wilaya de Aïn Defla 1e RM». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières «ont saisi 3 fusils de chasse et 3400 cartouches de différents calibres, alors que 17 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tiaret, Biskra et Aïn Guezzam», rapporte également le communiqué du MDN.

Sûreté de wilaya d'Alger

Arrestation de plus de 3.700 individus impliqués dans diverses affaires criminelles à Alger en janvier

Plus de 3700 individus impliqués dans diverses affaires criminelles ont été arrêtés par les services de sûreté de la wilaya d'Alger dans le cadre de la lutte contre le criminalité en milieu urbain, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, le mois dernier, plus de 3200 affaires ayant permis l'arrestation de 3726 individus qui ont été présentés devant les juridictions compétentes pour leur implication dans diverses affaires criminelles, liées à la

possession et à la consommation de drogues et de psychotropes, au port d'armes blanches prohibées, à l'atteinte aux biens et personnes, en sus de délits et crimes contre la famille, attentatoires aux mœurs et contre la chose publique, et des affaires liées aux crimes économiques et financiers. Dans le cadre de la lutte contre la drogue, les mêmes services ont traité près de 1500 affaires ayant permis l'arrestation de plus de 1680 individus, avec la saisie de 4327 kg de cannabis, plus de 8400 comprimés psychotropes, 8,78 g de cocaïne, 18,18 g d'héroïne et 321,6 g d'opium. S'agissant des activités de police, les forces de police ont mené durant le même mois, 214 opérations de contrôle d'activités commerciales réglementées, où il a été procédé à l'exécution de 20 décisions de fermeture ordonnées par les autorités compétentes.

Accidents de la route

17 personnes décédées et 1242 autres blessées en une semaine

Dix-sept personnes sont décédées et 1242 autres ont été blessées, suite à 1070 accidents de la route enregistrés durant la période du 10 au 16 de ce mois, indiquait, hier, la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Relizane avec 2 personnes décédées et 30 autres blessées suite à 17 accidents de la route. Concernant les secours à personnes, les services de la Protection civile ont effectué 15 100 interventions qui ont permis la prise en charge de 1780 blessés traités sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 12 972 malades vers les structures de santé. La protection civile a, en outre, effectué 970 interventions pour l'extinction de 623 incendies urbains, industriels et autres.

M'sila

4 membres d'une même famille, dont un bébé, sauvés de l'asphyxie

L'intervention des sapeurs-pompiers de Bou Saâda, dans la soirée de dimanche, à 22h55, au niveau d'un appartement de la Cité El Baten sur la route d'Alger, a permis de sauver la vie de 4 membres d'une même famille, âgés entre 18 mois et 37 ans, trouvés dans un état critique, souffrant de difficultés respiratoires, de vomissements et de maux de tête, à la suite de l'inhalation de monoxyde de carbone se dégageant du chauffe-bain.
Après avoir reçu les premiers soins sur place, les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de la ville.

Tébessa

Un individu arrêté pour trafic de pierres précieuses

La police a interpellé un individu, âgé de 24 ans. Sa fouille corporelle a permis la saisie de 8 pierres précieuses ainsi qu'un détecteur de métaux.
Le mis en cause arrêté, a été déféré devant les instances judiciaires et ce, pour détention de marchandise d'origine étrangère introduite sur le territoire national par le biais illégal de la contrebande, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Vol de plaques et accessoires de véhicules

Deux malfaiteurs neutralisés à Oran

Deux jeunes spécialisés dans le vol des plaques et accessoires des véhicules viennent de tomber dans les filets de la10e sûreté urbaine.
L'enquête a été ouverte à la suite d'une plainte déposée pour vol.
Les enquêteurs ont arrêté 2 individus et ont récupéré les objets volés.
Deux armes blanches ont été aussi saisies. Les mis en cause présentés au tribunal à l'issue des investigations.
Par ailleurs, une moto volée a été également récupérée par les services de la 9e sûreté urbaine.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : *Tél-Fax* : 023 54 23 04
Banque de développement local — Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com — E-mail : echodalgerie@gmail.com — L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information — @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Conseil de la nation

Bensalah : «L'approche adoptée par l'Algérie dans le secteur de l'habitat est judicieuse»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a qualifié, hier, l'approche adoptée par l'Algérie dans le domaine de l'habitat de «judicieuse», car celle-ci prend en charge définitivement les préoccupations des citoyens pour l'obtention d'un logement décent.

S'exprimant lors d'une journée parlementaire sur «les politiques de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville : bilan et perspectives», Bensalah a indiqué que les options accordées dans le domaine de l'habitat s'adaptent au développement enregistrées dans le pays, particulièrement à la faveur de la création d'un cadre juridique et organisationnel «efficace». «L'évaluation générale du secteur établit que les réalisations accomplies sont très bonnes», a-t-il indiqué, citant le bilan présenté par les directeurs du secteur. Ce cadre juridique a permis de créer de nouveaux procédés «plus modernes et plus efficaces» qui ont permis d'adopter une politique audacieuse ayant contribué au règlement de la crise de logement, à travers l'élimination des constructions anarchiques et la réalisation de logements décents, a ajouté Bensalah. La promotion de la ville et de l'urbanisme a permis à l'Algérie de se «hisser» au rang des pays développés, d'autant que les options prises répondent aux demandes des citoyens appelant à assurer le logement décent. Evoquant l'élection présidentielle du 18 avril 2019, le président de la chambre haute du Prlement a affirmé que «la prochaine échéance électorale est importante et nous souhaitons qu'elle se déroule dans le cadre d'une concurrence loyale et que le discours politique réponde aux aspirations de la nation», appelant les citoyens à participer massivement à cette élection. Pour sa part, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a mis en avant l'importance des avancées réalisées dans le secteur de l'habitat, des avancées, a-t-il dit, ayant permis d'élargir le parc de logements qui compte actuellement 9,6 millions d'unités et de réduire le taux d'occupation à 4,49 individus par logement. Le défi demeure, toutefois, «important», poursuit le ministre pour qui le secteur exige des mesures encourageant l'utilisation des matériaux de construction locaux et de l'utilisation des énergies renouvelables, en sus de la modernisation du secteur et de l'adaptation des formules de logement aux spécificités de chaque région. Il a souligné, en outre, que les résultats réalisés doivent être consolidés et soutenus par les autorités locales et centrales à travers la poursuite de leurs efforts sur le terrain et l'association de tous les acteurs (maîtres d'œuvre, cadres, bureaux d'études et organisations professionnelles) en vue de rattraper les insuffisances enregistrées et de réviser les textes législatifs et réglementaires qui ont atteint des phases avancées d'élaboration. Le secteur prépare actuellement le lancement de la formule du logement locatif promotionnel (LLP) visant à créer un marché locatif à des prix de location moyens et étudiés, une formule adoptée en vertu de la loi de finances 2019, a rappelé Temmar. Par ailleurs, le ministre est revenu sur l'augmentation des aides de l'Etat aux citoyens dans le cadre de différents programmes de logement, à l'instar du logement rural (de 700.000 DA à 1 million DA), du logement promotionnel aidé (LPA) (700.000 DA), du logement social et du logement location-vente (contribution du citoyen à hauteur d'un tiers de la valeur, et un remboursement mensuel sur 25 ans). En outre, la formule du Logement promotionnel public (LPP) destiné aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, a connu une augmentation en termes de nombre des souscripteurs qui ont choisi les wilayas dans lesquelles ils désirent résider, à 11 500 inscrits dont 20 000 inscrits à cette formule. Dans le même cadre, 560 000 logements ont été inscrits, un quota qui couvre le nombre de souscripteurs ayant

procédé au paiement de la première tranche de leurs logements. La formule de logement public locatif (LPL) a permis à 1,27 million de familles de bénéficier de logements, a rappelé Temmar, soulignant que cette formule était financée totalement par l'Etat en sus de la réalisation de plusieurs structures publiques (écoles, universités, centres médicaux, sûreté). L'expérience algérienne en matière d'éradication de l'habitat précaire avait été saluée par l'ONU Habitat, dont la directrice exécutive a qualifié l'expérience «d'unique en son genre». Près de 24 000 entreprises de réalisation nationales, dont 1000 classées dans les catégories 5 à 9 (4%), 8000 architectes et 3000 ingénieurs agréés ont veillé à la réalisation de ces projets, a précisé Temmar. Cette journée parlementaire s'inscrit dans la politique des journées d'études que compte organiser le Conseil de la nation sur les secteurs de l'agriculture, de l'assurance sociale, de l'industrie et autres.

Moussa O./ Ag

Assainissement des listes électorales

Le nombre de citoyens inscrits a baissé de 151.000 par rapport au rendez-vous de 2014

L'assainissement des listes électorales en prévision de la prochaine élection présidentielle a conduit à une baisse de 151 000 inscrits par rapport au même rendez-vous électoral de 2014, a indiqué à Aïn Defla, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), soutenant que l'assainissement des listes électorales constitue un «gage de précision du taux de participation et de légitimité pour le vainqueur». «Le nombre des citoyens inscrits sur les listes électorales en prévision des prochaines élections présidentielles a baissé de 151 000 par rapport au même rendez-vous électoral de 2014, ce qui dénote du travail effectué en matière d'assainissement des listes, lequel constitue un gage de précision du taux de participation et de légitimité pour le vainqueur», a précisé Derbal, en marge d'une visite visant à s'enquérir des préparatifs pour le prochain scrutin. «A chaque jour que Dieu fait, nombre de personnes bouclent leur 18 ans au moment où d'autres quittent ce bas-monde d'où la nécessité de procéder à l'assainissement des personnes inscrites sur les listes électorales, une opération presque sans fin», a observé l'invité lundi de la Radio régionale de Aïn Defla. S'exprimant sur les visites entamées dans un certain nombre de wilaya du pays, il a précisé que celles-ci visent à une meilleure explication des prérogatives des représentants de l'instance et de la nécessité pour eux de travailler en étroite coordination. S'attardant sur la formation, Derbal a fait remarquer que compte tenu de la diversité qui caractérise les membres de l'instance (410 dont la moitié sont des magistrats au moment où le reste est composé de compétences dont des professeurs, des chirurgiens, des journalistes, des hommes d'affaires...etc.), le perfectionnement s'impose en vue de les faire doter d'un certain nombre d'outils susceptibles de les aider à exercer leur travail. «Le travail de l'instance s'effectue avant, pendant et après les élections, des étapes qui ont chacune une spécificité et qui, de ce fait, nécessite une formation appropriée », a-t-il souligné, observant que «l'instance accompli une mission de contrôle, non d'observation». Pour le premier responsable de la HIISE, l'instance qu'il préside s'emploie à garantir que les voix exprimées en faveur d'un candidat donné profitent réellement à ce dernier, mettant en exergue l'indépendance de l'instance sur les plans législatif, financier ainsi que celui ayant trait à la prise de décision. Evoquant les plaintes ou les recours introduits par des individus s'estimant lésés, il a signalé que ces derniers sont souvent la résultante de la méconnaissance ou de la mauvaise interprétation de la réglementation en vigueur, préconisant d'avantage d'intérêt à ce volet. «Souvent, pour ne pas dire toujours, les plaintes enregistrées résultent de la méconnaissance ou de la mauvaise interprétation de la réglementation en vigueur, des lacunes que seules la recherche et la formation sont à même de combler», a-t-il argumenté. Derbal s'est, par la suite, rendu à la permanence de son instance, discutant longuement avec ses membres sur les préparatifs liés aux élections du 18 avril prochain. Le président de la HIISE a clos sa visite en se rendant à l'APC de Boumedfaâ (55 km à l'est de Aïn Defla), invitant ses membres à délivrer les cartes d'électeur aux citoyens pour éviter à ces derniers de se déplacer à la commune.

N. I.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Mise en œuvre du programme du président de la République

Priorité à l'amélioration des conditions de vie des citoyens

Le gouvernement s'apprête à présenter sa déclaration de politique générale devant les députés

Ce volet constitue une dimension inscrite dans le programme du président de la République et «fortement» traduit dans le Plan d'action du gouvernement. Ainsi, près de 270 000 personnes handicapées bénéficient auprès de l'Etat d'une aide sociale et d'une prise en charge de leur protection sociale, le tout pour un coût annuel de plus de 14 milliards de dinars.
Concernant les familles en difficulté, celles-ci font l'objet de la mise en place d'une banque de données sur la famille, la dynamisation du dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation des familles en difficultés sociales, le renforcement de l'aide matérielle aux familles en difficultés (au bénéfice de plus de 150 000 personnes), et la lutte contre la mendicité familiale.
De ce fait, une importante action est engagée annuellement en matière de protection de plus de 12 000 femmes en détresse. Certaines de ces femmes bénéficient de micro crédits ou d'emplois pour disposer d'un revenu.
Concernant les personnes âgées, les conditions de vie sont l'objet d'un «intérêt soutenu» de l'Etat, notamment à travers l'encouragement à la prise en charge des personnes âgées au sein de leur propre environnement familial, et en menant «si nécessaire» une médiation auprès de la famille pour le maintien en son sein de la personne âgée.
S'agissant de l'enfance en difficulté ou démunie, il est relevé une sensibilisation de la société aux problèmes de cette catégorie, menée par voie de campagnes publicitaires et l'organisation d'une protection de l'enfance en danger, soit en placement dans des établissements spécialisés pour enfance assistée (près de 3000 cas) ou en kafala (près de 800 cas), ainsi que d'accueil de la petite enfance (près de 123.000 cas).
Quant à la promotion de la place et du rôle de la femme, ils sont au centre de l'action du Gouvernement en application des politiques engagées par le Président de la République.
A ce titre, il est relevé que les femmes sont présentes de «manière significative» dans de nombreux corps civils et sécuritaires des personnels de l'Etat, atteignant même des «positions de majorité» comme dans les secteurs de la santé et de l'éducation nationale.
Dans le domaine du travail et de la protection sociale, le champ de couverture de la sécurité sociale a augmenté de 9% au cours des douze derniers mois, atteignant ainsi près de 13 400 000 assurés sociaux auxquels s'ajoutent 25 millions d'ayants-droits. Au total, ce sont donc plus de 39 millions de personnes, soit 91% de la population, qui bénéficient de la sécurité sociale.
Concernant le système national de retraite, il est fondé sur des normes «sans égal» dans le bassin méditerranéen, qu'il s'agisse du taux de pension de retraite ou des règles de calculs de la pension, basées notamment sur les salaires des cinq dernières années.
La Caisse nationale des retraites (CNR) qui gère 3,2 millions de retraités est en «déficit chronique» depuis 2013. Ce déficit a d'abord consommé les réserves de la Caisse elle-même. Il a été comblé par la suite grâce à la solidarité entre les caisses sociales (notamment la CNAS) qui ont mobilisé plus de 1000 milliards de dinars.
Depuis 2018, le concours de l'Etat s'est avéré «indispensable» avec, d'abord, une subvention budgétisée de 500 milliards de dinars pour l'exercice en cours, celle-ci s'est avérée «insuffisante» pour boucler l'année en cours, nécessitant un appoint de 64 milliards de dinars.

Sortir de la dépendance aux hydrocarbures pour mettre l'économie nationale à l'abri d'un marché instable

Pour l'évolution et la lutte contre le chômage, la relance de l'activité qui a suivi l'allègement de la crise financière a permis un recul du chômage dont le taux est passé de 11,7% en septembre 2017 à 11,1% en Avril 2018.
Ce «léger recul global» s'est accompagné de la même tendance baissière du chômage chez les jeunes (recul de 28,3% à 26,4%), notamment chez les diplômés universitaires (recul de 18,2% à 16,8%) ainsi que chez les diplômés de la formation professionnelle (recul de 14,2% à 12,8%).

S'agissant de la prise en charge des moudjahidine et de leurs ayants-droits, ce «volet majeur» constitue un «devoir moral et légal» de l'Etat en direction des artisans de la Révolution du 1er Novembre 1954.
Il a enregistré, notamment, un versement régulier des pensions aux moudjahidine et à leurs ayants-droits en même temps que le fichier des concernés fait l'objet d'un «assainissement continu», l'organisation de la prise en charge médicale des moudjahidine et ayants droits au niveau des hôpitaux civils et militaires et le renforcement du réseau des centres de soins et de repos destinés à cette catégorie et leur réhabilitation
La mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, enregistre une cadence accélérée et la priorité est axée, désormais, sur la nécessité de bâtir une l'économie nationale qui soit à l'abri des fluctuations des cours du pétrole.
Ainsi, le gouvernement, à travers son plan d'action, s'attelle à accélérer la cadence de réalisation des projets et la relance du développement local par l'augmentation de l'enveloppe financière consacrée aux programmes des communes, après avoir constaté que les villes s'enrichissent au détriment des régions rurales qui s'appauvrissent de plus en plus.
A ce titre, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia avait estimé qu'«une mutation économique qualitative nécessitait le soutien au réseau des PME et un accompagnement à travers toutes les étapes de leur développement, car constituant la base de la diversification d'une économie génératrice de richesse et d'emploi.
La première condition du lancement de projets consiste en la vitesse de leur rendement, en ce sens que les investissements rentables à long terme ne sont pas prioritaires, mais nous accorderons la priorité aux projets de création de PME génératrices de richesse, lesquelles offrent des solutions aux problèmes actuels tels la diversification de l'économie et la résorption du chômage».
A cet égard, le plan d'action du gouvernement vise à atteindre la transition économique nationale qui sera centrée sur la réorganisation des politiques industrielles et sectorielles et la poursuite des efforts visant à trouver des alternatives à l'importation, à travers la promotion et la protection du produit national, des start up et des PME. Il prévoit également le soutien aux entreprises investissant dans les secteurs des mines, du pétrole, de l'agroalimentaire, de l'économie du savoir et des métiers numériques.
Il est question aussi de préserver les mécanismes d'insertion professionnelle et sociale et de solidarité avec les catégories vulnérables, en sus de la réduction des dépenses inhérentes à la gestion des affaires de l'Etat, la réforme du système financier et banquier, la lutte contre la surfacturation, et d'attirer la masse financière du marché parallèle à travers l'instauration d'un climat de confiance pour l'investir dans la croissance économique et sociale.

●●●

Le ministre de l'Intérieur n'a pas manqué récemment d'affirmer que l'Etat avait assuré tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis liés à la sécurité et à la stabilité, lesquels constituent, a-t-il dit, «une ligne rouge à ne pas franchir».
Les différents corps de sécurité, dira-t-il, sont capables de préserver la sécurité et la stabilité et protéger les citoyens et leurs biens, a précisé Bedoui, ajoutant que la préservation de la sécurité est la responsabilité de tous et il sera procédé prochainement à la dotation de plusieurs communes de nouvelles structures de sécurité.
Pour lui, le peuple algérien est à même de surmonter toutes les crises et difficultés et ne permettra à quiconque de porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays ni à sa stabilité.
Le ministre de l'Intérieur avait indiqué que le gouvernement comptait mettre en place une nouvelle stratégie de développement des régions frontalières, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux régions du sud du pays.
Il avait précisé que cette stratégie concernera tous les domaines de développement local et que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés à cet effet.
Le premier responsable du secteur avait, par ailleurs, indiqué que l'Etat ne restera pas les bras croisés devant les défaillances enregistrées, arguant que la commission gouvernementale en charge du dossier veille à prendre les mesures nécessaires pour protéger les frontières du pays.
Il avait alors rappelé l'existence de réseaux criminels qui exploitent les femmes et les enfants des migrants clandestins pour tenter de déstabiliser le pays et porter atteinte à sa sécurité.
Partant de cette dynamique, Ouyahia avait expliqué que la feuille de route qui lui a été tracée par le président de la République vise à mobiliser des financements internes non conventionnels, maintenir le soutien à la croissance dans tous les secteurs, y compris l'industrie, les services et l'agriculture, préserver et rationaliser la politique publique de justice sociale et de solidarité nationale.
Le gouvernement, dira-t-il, ne ménagera aucun effort pour améliorer le cadre de l'investissement et cultiver des relations sereines avec les entreprises dans le cadre de la loi.

L'exigence d'une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens

En outre, il a assuré que la politique sociale de l'Etat sera maintenue par le gouvernement et toutes les entreprises établies en Algérie bénéficieront de facilitations et de soutiens sans aucune discrimination et que l'Algérie a une politique sociale constante fondée sur la justice sociale et la solidarité nationale.
Ouyahia avait souligné que les attentes quant au rôle économique de l'Etat sont en voie de concrétisation à travers la promotion de la

décentralisation prévue dans les orientations qui ont été émises par le président de la République.
Il avait relevé également, dans l'une de ses déclaration précédentes, que la politique éclairée tracée par le chef de l'Etat avait permis de trouver une sortie à l'impasse financière qu'a connu le pays et partant, poursuivre le processus de développement et préserver la politique sociale.
Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, a tenu à préciser que l'implantation de projets d'envergure au niveau des régions frontalières fait partie de la stratégie de développement national, assurant que le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vise à asseoir une nouvelle vision dans la gestion des collectivités locales, basée sur la satisfaction des préoccupations et des attentes des citoyens. Le ministre de l'Intérieur a exhorté, par ailleurs, les jeunes et les acteurs de la société civile à défendre les acquis du pays et œuvrer à la poursuite du développement avant de valoriser la grande importance qu'accorde le chef de l'Etat au développement des différentes régions du pays.
Il avait affirmé que le programme présidentiel en matière d'habitat se concrétise chaque jour sur le terrain, soulignant que les projets de l'habitat, lancés à travers tout le pays et pour lesquels l'Etat a mobilisé tous les moyens, connaissent un rythme de réalisation avancé et seront livrés dans les délais impartis.
En ordonnant une prise en charge meilleure et rapide des problèmes des citoyens, Bedoui aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt accordé par le gouvernement aux préoccupations et aux attentes des populations où qu'elles soient sur le territoire national.
Tous les efforts consentis par le gouvernement vont dans le sens de la satisfaction des aspirations du citoyen, a affirmé le ministre, mettant l'accent sur les priorités de l'heure.
Il avait indiqué que l'Etat ne permettra à quiconque de porter atteinte à la sécurité du citoyen, à la stabilité du pays et aux acquis du peuple algérien, soulignant que l'amélioration du service public est au centre de toutes les réformes profondes initiée par le Président Abdelaziz Bouteflika.
Cette démarche, a-t-il ajouté, s'est traduite par les projets et les réalisations accomplis et s'est cristallisée dans les réformes politiques et dans le dernier amendement de la Constitution qui a placé le citoyen au cœur des politiques publiques tout en l'associant dans la gestion des affaires publiques.

T. Benslimane

APN

Le groupe parlementaire d'amitié algéro-kenyan installé

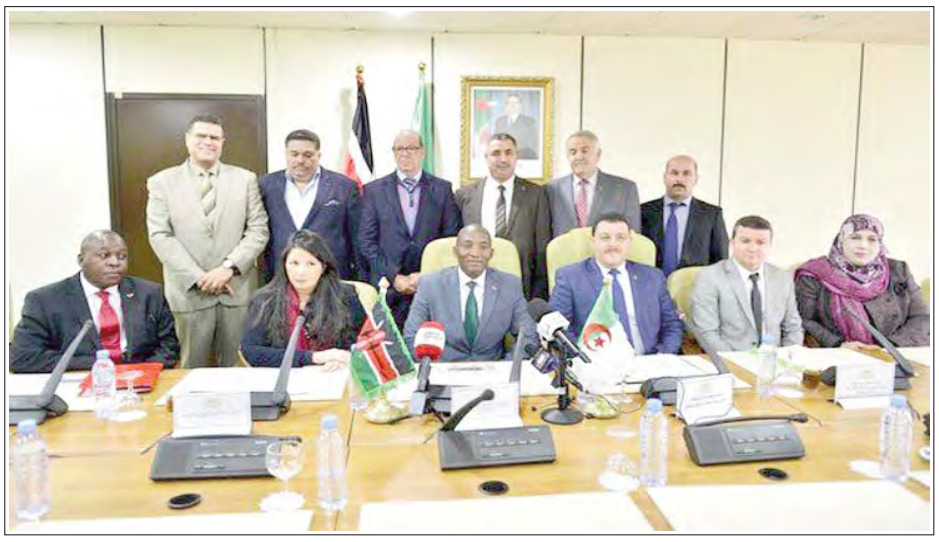

Un groupe parlementaire d'amitié Algérie-Kenya a été installé, hier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le but de promouvoir l'action parlementaire entre les deux pays. Présidant la cérémonie d'installation de ce groupe parlementaire, le vice-président de l'APN, chargé des Affaires extérieures, Abderrazak Terbeche, a mis en avant «la grande importance accordée par l'Algérie aux fortes relations de coopération et d'amitié qui la lient au Kenya», soulignant que «la visite officielle effectuée par le président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta, en Algérie, a constitué un premier jalon vers le renforcement des relations de coopération, et la promotion des relations historiques, notamment avec la signature de plusieurs conventions et mémorandums, particulièrement dans les domaines du pétrole, du gaz et de l'énergie». Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Kenya à Alger, Lemoshira Richard Moi, et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, Terbeche s'est félicité du rapprochement enregistré entre les parlementaires des deux pays, à la faveur de l'échange de visites». Il a rappelé, dans ce sens, les deux sessions de formation organisées par l'APN, en 2014 et 2016, au profit des cadres de l'Assemblée nationale du Kenya, plaidant pour la promotion de «l'action parlementaire, à travers l'échange d'expertise et d'informations, et l'approfondissement de la concertation autour des questions d'intérêt commun».
Pour sa part, le diplomate kényan a affirmé «la convergence de vues de son pays avec celles de l'Algérie, notamment en ce qui a trait aux questions de paix et de sécurité en Afrique», estimant que «le partenariat parlementaire prépare le terrain à la coopération dans les domaines économique et commercial».
Le député Mohamed Abdelhadi, désigné président de ce groupe parlementaire d'amitié, a estimé que ce dernier était susceptible de «dynamiser les relations parlementaires entre les deux institutions législatives, et de contribuer au développement des relations bilatérales, notamment en ce qui concerne les expériences législatives et juridiques, en sus d'autres questions d'intérêt commun».

Industries manufacturières et services productifs

La banque d'Algérie prône le financement des PME

Enregistrant une progression de près de 14% en 2018 par rapport à 2017, les financements bancaires devraient s'orienter davantage vers les industries manufacturières et les services productifs portés par les PME, a indiqué, hier à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal.

Lors d'une journée technique sur la modernisation des banques, organisée par l'Association des banques et établissements financiers (Abef) en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et des responsables de la place bancaire, Loukal a annoncé la détermination de son secteur à se diriger vers le soutien des PME. «A l'avenir, les financements bancaires devraient s'orienter davantage vers les industries manufacturières et les services productifs portés par les PME, à valeur ajoutée avérée», a avancé Loukal qui a fait remarquer que le financement bancaire destiné à l'économie, même s'il a indéniablement progressé ces dernières années avec une hausse annuelle de crédits passée de 8,7% en 2016 à 12,3% en 2017 et à 13,8% en 2018 , n'a néanmoins pas été «totalement inclusif» dans l'ensemble des secteurs de l'économie. Les crédits à l'économie, qui ont atteint près de 50% du PIB en 2018, passant de 7.909 milliards de dinars (mds DA) en 2016, à 10.102 mds de dinars en 2018, ont surtout ciblés les secteurs de l'énergie et de l'eau pour ce qui est des crédits à long terme. La part des crédits à moyen et long termes dans le total des crédits à l'économie, est passée de 57% en 2009, à 75% en 2018. Mais cette progression résulte surtout de la hausse des crédits liés au financement des investissements dans l'énergie et l'eau, a-t-il soutenu. Notant l'importance des PME dans le développement économique du pays, l'amélioration de la capacité des banques et du système financier à accompagner la création et le développement des petites et moyennes entreprises productives est plus que jamais requise. La dynamisation de leurs activités de conseil à la clientèle, notamment l'expertise en matière d'analyse de projets, est également recommandé, selon le gouverneur. «Ce sont des métiers que les banques doivent nécessairement développer pour promouvoir le développement des crédits d'investissement et mieux gérer les risques», a-t-il dit à l'adresse des banquiers présents. La Banque centrale consacre, selon lui, des efforts permanents pour la promotion de ce segment d'activité, notamment à travers la mise à niveau et la modernisation des centrales de la gestion des risques et des impayés. Concernant les différents axes de la réforme bancaire et financière, il a, notamment, souligné la faible capacité des banques à collecter l'épargne: «La collecte des ressources est l'un des talons d'Achille du système bancaire algérien». Sur les quelque 5.000 mds de dinars de monnaie fiduciaire en circulation, soit 32% de la masse monétaire M2, on estime entre 1.500 mds de dinars à 2.000 mds de dinars l'épargne hors circuit bancaire des agents économiques, a rappelé Loukal. «L'amélioration des services bancaires existants et une politique agressive d'offre de services bancaires innovants, y compris une politique de taux attrayants, permettrait certainement de drainer une grande partie de cette épargne vers le circuit bancaire», a-t-il avancé.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que l'actuelle aisance en matière de liquidité bancaire est générée, dans l'essentiel, par le financement monétaire appelé à prendre fin dans un horizon temporaire limité, a-t-il soutenu. Notant que le rôle des banques dans un financement sain et durable de l'économie nationale est plus que jamais crucial, surtout que le financement de l'économie demeure largement dominé par la dépense publique, Loukal n'a pas manqué de rappeler que le financement non conventionnel, même s'il a permis de desserrer la contrainte financière et d'assurer la continuité de la dépense publique, ne pouvait en aucun cas constituer une solution durable.

Vers l'amélioration de l'intermédiation bancaire, et la modernisation des systèmes d'information

La réforme de la gouvernance des banques doit, à son tour, constituer un axe majeur de la réforme bancaire escomptée, guidée par les principes d'autonomie, d'efficacité et d'obligation de performance, selon le gouverneur qui a invité les banques à accélérer l'amélioration de l'intermédiation bancaire, en se reposant sur la modernisation de leurs systèmes d'information. A cet égard, la commission bancaire s'apprête à demander la conduite, par les banques et établissements financiers, d'audits de leurs systèmes d'information sur la base d'un cahier des charges exhaustif et uniformisé, a-t-il fait savoir. Il a, en outre, invité les banques à s'atteler à une mise à niveau permanente de leurs ressources humaines et à sa qualification en vue d'aborder la réforme financière par une aptitude plus marquée à l'égard des nouveaux métiers bancaires. L'ensemble de ces défis «semblent à la portée de la place bancaire et financière dont la résilience aux chocs externes à été prouvée quatre années durant avec un fort potentiel de rentabilité et une capitalisation adéquate», a-t-il conclu.

Yasmine D. / Ag.

Peste des petits ruminants

Bouazghi annonce la réception de 16 millions de doses supplémentaires de vaccins avant fin mars

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a annoncé la réception, fin mars prochain, de 16 millions de doses supplémentaires de vaccins contre la peste des petits ruminants. Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi relative à la médecine vétérinaire, le ministre a précisé que l'Algérie réceptionnera, fin février, 8 millions de doses de vaccins contre la peste des petits ruminants et 8 millions autres durant mars prochain. Ces lots s'inscrivent dans le cadre du marché gré à gré conclu avec un laboratoire indien en vertu duquel il sera procédé à la réception des doses de vaccins dont le nombre total s'élève à 21 millions. L'Algérie a réceptionné fin janvier dernier le premier lot de 5 millions de doses de vaccins obtenu, à titre exceptionnel, «grâce aux efforts de la diplomatie des ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger». Dans ce cadre, le ministre a déclaré que «l'opérateur indien a exigé plus de temps pour produire la quantité demandée, mais grâce à nos ambassadeurs, nous avons pu assurer, fin du mois dernier, les premières quantités avant la réception du reste des lots durant février et mars». La peste des petits ruminants a été découverte à Tamanrasset début novembre 2018 suite aux analyses réalisées après les prémices de la fièvre aphteuse qui sont apparues dans la région, a fait savoir Bouazghi. A cet effet, 7 laboratoires algériens spécialisés en cette matière ont procédé à l'analyse des échantillons avant la confirmation des résultats par des laboratoires internationaux auxquels recourent plusieurs organisations internationales à l'image de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En parallèle, toutes les mesures préventives nécessaires ont été prises, en tête desquelles figure l'interdiction de la circulation du bétail à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Algérie du côté sud. Après constat du diagnostic, des négociations ont été entamées avec deux laboratoires étrangers pour l'approvisionnement des vaccins nécessaires, a ajouté le ministre qui a indiqué que son département ministériel a demandé au gouvernement de lui accorder une licence exceptionnelle pour conclure un marché de gré à gré à cet effet. Concernant la fièvre aphteuse, un contrat a été conclu avec un laboratoire français pour l'approvisionnement de 2 millions de doses de vaccin dont un million réceptionné le 2 février passé. Dans l'attente de l'arrivée de ce lot, le ministère de l'Agriculture a recouru aux doses de vaccin acquises en 2018 dans le cadre de sa campagne de prévention ordinaire et dont le nombre s'élève à près d'un million de doses. Selon le ministre, la réception du lot restant, soit un million de doses, est prévue le mois de mars prochain. La campagne de vaccination se déroule actuellement «de façon ordinaire avec un suivi et un contact permanent avec les walis», a affirmé le ministre. A ce propos, Bouazgui a affirmé que le programme de vaccination touchera tous les bétails à travers le pays (29 millions têtes ovines et 2 millions bovines). Des quotas supplémentaires du vaccin seront acquis vers la fin du mois de mars dans le cadre d'un marché conclu, fin décembre 2018, portant acquisition de 1 à 4 millions de vaccins supplémentaires contre la fièvre aphteuse et de 7 à 21 millions de vaccins supplémentaires contre la peste des petits ruminants.

M. T.

Coopération algéro-mauritanienne

Les relations économiques en plein essor

Un élan de vitalité souffle sur les relations entre l'Algérie et la Mauritanie dans tous les domaines. Mais c'est au plan économique qu'une tendance à la densification et la diversification s'affirme. Facteur favorisant, l'ouverture du passage frontalier «Chahid Mustapha Benboulaid - PK 75», en août 2018, offre un avantage décisif aux exportations algériennes vers ce pays avec la réduction du coût et de la durée du transport des marchandises.

Pour le seul mois de janvier 2019, près de 800 tonnes de produits algériens, destinés au marché mauritanien, ont été acheminées via le passage frontalier «Chahid Mustapha Benboulaïd», entre les deux pays et ce, en plus des vols cargo d'Air Algérie. Par la même voie terrestre ou par la voie maritime, d'autres chargements de produits algériens sont arrivés en Mauritanie augmentant sensiblement les exportations algériennes vers ce pays.

Mais c'est peu au regard des capacités d'exportations de l'Algérie et d'absorption du marché mauritanien en attendant passer à une étape supérieure au double niveau du volume et de la diversification et déborder la Mauritanie vers celui communautaire de la CEDEAO. Des contacts sont en cours pour toucher les marchés de la sous-région. Ainsi, une première rencontre entre des opérateurs algériens et des responsables du dépôt malien a été organisée, le 30 janvier 2019, au siège de l'ambassade d'Algérie à Nouakchott. Le dépôt, situé au sein du port de Nouakchott, emmagasine des produits en provenance du Maroc, de l'Asie et de l'Union européenne avant de les acheminer par route vers le marché malien.

Cette dynamique est également le résultat d'une grande activité déployée par les hommes d'affaires des deux pays et la multiplication de leurs rencontres. Ainsi, une délégation algérienne, composée de 38 hommes d'affaires et de représentants de sociétés, privées et publiques, a séjourné en Mauritanie du 26 au 30 janvier 2019. Inversement, une forte délégation de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie est attendue à Alger le 23 février prochain, sur invitation de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci). Ces rencontres se situent dans le prolongement de celles organisées en mai 2017 et octobre 2018 à Nouakchott et qui ont permis la signature de plusieurs contrats d'approvisionnent ou de représentation.

La synergie entre les deux parties commence à s'esquisser. Symptomatique de cette nouvelle donne dans les relations entre les deux pays, les trois vols hebdomadaires Alger-Nouakchott et retour d'Air Algérie affichent des taux de remplissage appréciables et sont parfois pleins.

L'on attend beaucoup de la mise en place, dans les prochains mois à Bir Moghrein, de la LOGAM, acronyme de base logistique algéro-mauritanienne. Fruit d'un partenariat entre les groupes GMA (Algérie) et HB (Mauritanie), elle assurera l'entreposage des marchandises algériennes et boostera d'une manière significative les exportations algériennes dans la sous-région. Sur un autre plan, de nombreux nouveaux showrooms de produits de sociétés algériennes seront inaugurés au cours de l'année 2019 à Nouakchott. Ils viennent s'ajouter aux salles d'exposition déjà en place depuis 2017. Les travaux de réalisation du plus grand showroom jamais réalisé en Mauritanie, sont engagés. Il accueillera des véhicules montés dans notre pays.

Les exportations ne se limitent plus aux produits agricoles, agroalimentaires et électroniques et électroménagers. D'autres secteurs en Algérie s'emploient à placer leurs produits aussi.

Il faut signaler, dans ce cadre, un bon début du groupe Divandus qui exportera incessamment des cabines et chalets en préfabriqué en Mauritanie.

D'autres commandes suivront, au regard du grand marché de la construction en préfabriqué actuellement en gestation avec les besoins de nombreuses compagnies pétrolières internationales installés dans ce pays.

Dans le même élan, de nombreuses sociétés algériennes commencent à soumissionner à certains Avis d'appels d'offres internationaux lancés par le gouvernement mauritanien dans les domaines des produits pharmaceutiques, phytosanitaires et industriels. Elles s'abstenaient de le faire auparavant.

Première opération d'exportation de lingots d'aluminium vers l'Italie

Une première opération d'exportation vers l'Italie de 300 tonnes de lingots d'aluminium a été effectuée, lundi, par l'Entreprise «Massabik El Aurès» relevant de la zone industrielle de Khenchela. En marge d'une cérémonie de départ de cette première cargaison vers l'Italie via le port de Béjaïa, le directeur de wilaya du commerce, Djamel Hamzaoui, a estimé que cette opération «traduit la politique de l'Etat algérien, à savoir l'encouragement des exportations hors hydrocarbures». La valeur financière de cette opération d'exportation de 300 tonnes vers deux sociétés italiennes est de 301.000 euros et sera suivie «dans les prochains mois» par d'autres cargaisons selon les termes de l'accord conclu avec la partie italienne, a indiqué le même responsable qui a estimé que l'opération révèle l'appréciation du produit algérien sur les marchés internationaux. Pour Amar Benlahrech, responsable de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, dont la compétence inclut la wilaya de Khenchela, la présence des Douanes à Khenchela pour superviser cette opération d'exportation «s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la Direction générale des Douanes portant exonération totale de tous droits douaniers», précisant qu'il a été procédé à la vérification et à l'apposition des scellés des Douanes algériennes sur site de l'entreprise exportatrice, pour faciliter le travail au niveau du port de Béjaia et lever au plus tôt la marchandise à exporter. De son côté, le directeur de la Chambre du commerce de l'industrie CCI-Chelia, Mohamed Saïd Meziane, a relevé que l'opération constitue «un pas en avant» en matière de promotion du commerce extérieur depuis les wilayas intérieures et permet la «consolidation des rapports économiques de l'Algérie avec les pays de la Méditerranée». D'autres expéditions de lingots d'aluminium vers l'Italie seront effectuées dans «les tous prochains mois conformément à l'accord conclu avec les mêmes entreprises italiennes», a assuré le gérant de l'Entreprise «Massabik El Aurès», Belkacem Mezdaout. Il a également fait état d'accords passés avec des entreprises de la Grèce, des Emirats arabes unis et de la France pour l'exportation de lingots d'aluminium, assurant que des discussions «sont en cours avec un autre opérateur indien intéressé par ce produit».

Partenariat

Les hommes d'affaires algériens invités à investir le marché burkinabé

L'ambassadeur de la République du Burkina Faso en Algérie, Dominique Djindjire, a invité, lundi, à Alger, les hommes d'affaires algériens à investir davantage le marché burkinabé. «Le partenariat intra-africain nous intéresse beaucoup.

Le Burkina Faso constitue un marché ouvert qui offre de multiples opportunités de partenariat et d'investissement. Les opérateurs économiques algériens devraient en profiter et explorer ces opportunités d'affaires», a indiqué Djindjire lors d'une journée d'information sur «les opportunités d'affaires et de partenariat avec le Burkina Faso».

Soulignant que les relations commerciales entre l'Algérie et le Burkina Faso restent en deçà des potentialités importantes des deux pays, avec un volume d'un peu plus de 1,5 million de dollars en 2018, en faveur de l'Algérie, le diplomate burkinabé n'a pas caché son souhait d'intensifier les relations commerciales entre son pays et l'Algérie, mais aussi de consolider leurs relations économiques en concluant des partenariats «mutuellement bénéfiques».

Ceci d'autant que le gouvernement burkinabé a initié de grands projets structurants dans plusieurs domaines lesquels constituaient des opportunités que les hommes d'affaires algériens devraient saisir.

Lors des débats, les opérateurs économiques algériens ont exprimé leur souhait de conquérir le marché burkinabé et contribuer au développement de plusieurs secteurs notamment le secteur des matériaux de construction, textile et des TIC.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tipaza (CCI Tipasa), Maamar Djellal Serandi a, à ce titre, indiqué qu'une délégation d'hommes d'affaires algériens ((80 - 100 opérateurs) effectuera, dans les semaines à venir, une visite au Burkina Faso.

L'occasion sera ainsi donnée aux hommes d'affaires algériens d'examiner avec leurs homologues burkinabés les opportunités de partenariat, dans le cadre des rencontres B to B, a expliqué Serandi.

Bouira

Célébration du centenaire du défunt moudjahid Farid Ali

Le centenaire du défunt moudjahid et artiste, Farid Ali, a été célébré, ce lundi, à la Maison de la culture, Ali-Zaâmoum de la ville de Bouira, à travers une série d'activités artistiques, organisées dans le cadre des festivités commémorant la Journée du Chahid.

«Nous avons préparé un programme riche pour célébrer le centenaire du défunt Farid Ali de son vrai nom Khelifi Ali», a indiqué, Saliha Cherbi, Directrice de la Maison de la culture Ali-Zaâmoum.
Un atelier audiovisuel de cette dernière a réalisé un reportage sur le parcours artistique et patriotique de Farid Ali. Un court métrage a également été diffusé au cours de cette Journée. La célébration a été aussi marquée par une chorale du Conservatoire régional de Bouira, qui s'est produit sur scène en reprenant quelques titres du répertoire de Farid Ali, dont la célèbre chanson *Ayemma Aâzizen Uretsru*. Un autre titre phare de l'artiste *Dachou Em Khadmegh* a été interprété par Amiche Zilalsene, étudiant au Conservatoire régional de Bouira.
Une conférence sur le début de la carrière du défunt artiste a également été animée.
À cette occasion, un diplôme d'honneur a été remis à la famille de Farid Ali.
Des amis du défunt ont apporté des témoignages sur son engagement dans la Guerre de Libération nationale et son militantisme.
Farid Ali est né le 9 janvier 1919 à Ikhelfounen, dans la commune de Bounouh, sur les hauteurs de Boghni (Tizi-Ouzou).
Après de brèves études chez les Pères Blancs, il obtient son certificat d'études primaires et quitta son village pour se rendre à Alger, où il exercera de petits métiers, cordonnier à l'ex-rue Randon entre autres, pour subvenir aux besoins de sa famille.
La fréquentation, dans sa prime jeunesse, du célèbre bandit d'honneur Ahmed Oummeri, qui s'est rebellé contre le diktat colonialiste en bravant ses lois iniques, l'a déjà marqué. Aussi, lorsqu'il émigra en France en 1940, les militants nationalistes qu'il rencontra n'eurent aucun mal à le faire adhérer à leur cause.
À Paris, repéré et encouragé par les grands musiciens de l'époque, tel qu'Al Jamoussi et Missoum, il se consacre à cet art.
Il nouera des amitiés avec plusieurs artistes algériens et maghrébins. Mais, soupçonné par les autorités françaises après un attentat contre un responsable de la Radio française, il est expulsé vers l'Algérie en 1951.
De retour au pays, il milite au PPA-MTLD et rentre dans la clandestinité. Arrêté en 1956 à Bounouh, il sera emprisonné à Draâ El Mizan où il subira les pires tortures. Libéré une année plus tard, en 1957, il s'engage dans la Guerre de Libération nationale. À l'indépendance, il produit

quatre titres, dont la chanson émouvante et patriotique *A Yemma Azizen Uratsru* et fait une tournée à travers le pays.
Parrainé par Chikh Nourredine, il rentre à la Radio Algérienne où il enregistrera plusieurs autres titres avec lui. Farid Ali est décédé un jour d'octobre 1981 après un séjour à l'hôpital de Boghni (Tizi-Ouzou).
Il a été inhumé dans son village natal de Bounouh.

Tizi-Ouzou

Souk El Thenine étouffe faute de foncier

Les wilayas montagneuses comme Tizi-Ouzou souffrent d'un manque cruel de terrains à bâtir et, où le foncier se fait rare, les assiettes susceptibles d'abriter des projets d'envergure et de combler les carences en matière de développement sont l'une des plus grandes préoccupations des collectivités locales. À Souk El Thenine, commune relevant de la daïra de Maâtkas, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les élus locaux souffrent énormément de cette situation qui freine considérablement les perspectives de développement de leur commune. Pourtant, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Slimane Khermous, des terrains d'une grande superficie existent aux 4 coins de la commune et peuvent servir aisément pour l'implantation d'infrastructures d'utilité publique pour la population locale. Mais le seul problème qui se pose pour la commune réside dans la nature juridique de ces terrains dont les attributaires ont bénéficié de rétrocessions en faveur d'autres secteurs d'activités, ce qui rend impossible leur éventuelle exploitation au profit des projets communaux.
C'est ainsi que le 1er Magistrat de la commune nous citera, à titre d'exemple, «les nombreux terrains cédés par les pouvoirs publics au secteur de l'Agriculture et qui couvrent une superficie relativement importante, car estimée à plusieurs dizaines d'hectares à travers tout le territoire de la commune». Le maire de Souk El Thenine a souligné que leur affectation est inadéquate et irrationnelle.
«Ils sont nombreux ces terrains carrément laissés à l'abandon et situés à plusieurs endroits, notamment, à Ighil Oumenchar, Taghlit et dans d'autres contrées. Ces terrains, dont certains sont accidentés, ne sont pas du tout à vocation agricole.
Pour preuve, ils ne sont pas exploités depuis plusieurs décennies alors que la commune se trouve dans l'incapacité de les récupérer et les utiliser à bon escient, faute de prérogatives dans ce domaine», nous dira encore le P/APC qui semble réellement contrarié par un tel dilemme. Notre interlocuteur précisera que pour les besoins du développement de sa commune, des choix de terrains ont été effectués par des commissions techniques mixtes pilotées par ses propres soins pour l'inscription de plusieurs projets d'utilité publique, tels que la réalisation d'un stade communal, d'un Centre psychopédagogique pour les nombreux handicapés de la région ou encore d'un parc d'attractions, et cela pour inciter les autorités de la wilaya à transférer ces terrains au profit de la commune, mais en vain.
Le P/APC dira à ce sujet : «Que pourtant, l'acquisition de ces terrains et la réalisation de projets utiles constituera un grand pas en avant pour notre collectivité, mais aussi une grande source de revenus et de création d'emplois d'ici quelques années.
C'est pour cela que j'interpelle encore une fois les autorités concernées, aussi bien le wali que les ministères concernés, pour nous permettre de récupérer ce pan important de notre tissu foncier local ou bien qu'ils nous dotent de prérogatives pour le faire dans l'intérêt suprême de la population locale».

Médéa

Mise en service dans les prochains mois du barrage de Koudiate Acerdoune de Bouira

Le projet d'adduction de la commune de Bir Benabed (98 km à l'est de Médéa) à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) sera «opérationnel avant la fin du 1er semestre de l'année en cours», a déclaré la Directrice des Ressources en eau.
L'exploitation de ce projet permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable de cette commune, qui puise l'essentiel de ces ressources en eau à partir de forages et de puits, a indiqué Nassima Tahri.
Elle permettra également de mettre un terme aux fréquentes perturbations enregistrées durant la période estivale 2018, en raison de la faiblesse de ces ressources, a-t-elle ajouté. Plus de 11 000 résidents de la commune vont bénéficier d'une alimentation en eau potable en H24, grâce à ce projet, dont l'infrastructure d'appoint (station de pompage et réservoirs) a fait l'objet d'une visite d'inspection du wali. Ce dernier a insisté sur «l'impératif de livrer le projet, au plus tard à la mi-mai prochain, pour que les citoyens puissent entamer le mois de Ramadhan dans de bonnes conditions». Vingt-deux communes de la wilaya de Médéa sont raccordées, à ce jour, au système de transfert du barrage de Koudiate Acerdoune, avec un apport de 74 000 m^3 par jour. Ce volume d'eau est appelé à augmenter, dès cette année, à la faveur des projets d'adduction programmés au profit de 12 autres communes, situées dans la partie nord-est et est de la wilaya, a fait savoir la Directrice des Ressources en eau.

Djelfa

La daïra de Messaâd bientôt promue wilaya déléguée

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé, à Djelfa, que la daïra de Messaâd, située au sud de la wilaya, était concernée par «une promotion dans le cadre du découpage administratif relatif aux wilayas déléguées».

S'adressant aux élus locaux de cette commune, Bedoui a indiqué que «cette démarche concerne une région qui a une histoire prestigieuse, dont les habitants aspirent, depuis toujours, à avoir un bond qualitatif en matière de développement. C'est une région qui est située au Sud de la wilaya de Djelfa, profondément ancrée dans l'histoire de l'Algérie, en général, et dans l'histoire de la région en particulier». Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné, en 2015, des instructions, au titre de la nouvelle organisation administrative relative à la création des wilayas déléguées. C'est le président lui-même qui a évoqué la région de Messaâd, au même titre d'autres régions du pays jouissant des mêmes atouts que recèle cette région», a souligné le ministre. «Partant du travail qui a été élaboré au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et qui est actuellement au niveau de son Excellence, le président de la République, j'assure à tout le monde que Messaâd est concernée par la nouvelle organisation administrative, pour l'ériger au rang de wilaya déléguée», a affirmé le ministre. Et d'ajouter :
«Il s'agit là, d'une revendication et d'une ambition légitime qui émane de l'histoire de cette région. Ce sont les richesses et atouts matériels, notamment humains, dont elle recèle qui ont habilité cette région à intégrer le Schéma national d'aménagement du territoire». «La promotion de cette région en wilaya déléguée, se veut comme première étape à l'instar des wilayas déléguées qui ont été créés qui ont été érigées, par la suite, en des wilayas dotées de toutes les prérogatives, érigeant ces vastes régions, de par leurs valeurs, en wilayas autonomes, à l'avenir, illustrant ainsi la vision perspicace du président de la République auquel revient le mérite de cette stratégie clairvoyante, dans l'aménagement du territoire et l'organisation administrative des wilayas, dont la concrétisation a débuté, à partir du Sud jusqu'aux Hauts-Plateaux, ainsi que dans le Nord du pays», a-t-il souligné. Au volet développement, le ministre qui était accompagné du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib et du ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a entendu les préoccupations soulevées par la collectivité locale de la commune de Messaâd, ayant touché à plusieurs aspects liés au développement en général. «Les questions soulevées sont légitimes, partant des ambitions de la région qui aspire à la réalisation d'un bond qualitatif en matière de développement à la hauteur des indices qui ont été mis en relief par le président de la commune, notamment en ce qui a trait au nombre des habitants». Dans ce contexte, le ministre a indiqué «cette visite, a pour objectif, donner une forte impulsion à de telles régions de l'intérieur et résoudre ces différentes préoccupations soulevées au plan local, à même de contribuer directement à donner des résultats et des impacts positifs dans la vie du citoyen».

Des structures et des sièges de sûreté inaugurés à Mesaâd

Lors du premier jour de sa visite à la wilaya de Djelfa, le ministre de l'Intérieur a inauguré un siège de la Sûreté urbaine, un célibatorium, un siège de la brigade mobile de Police judiciaire (BMPJ) et une unité secondaire de Protection civile à la commune de Faidh El Botma (50 km à l'Est de Djelfa) en présence des habitants de cette

localité. A Messaâd, Bedoui a présidé l'ouverture d'un nouveau siège de la daïra doté de huit logements de fonction auquel une enveloppe de 158 millions de dinars a été allouée avant d'inaugurer une antenne de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS) concrétisant ainsi le principe du rapprochement de l'administration du citoyen. Dans le même cadre, Bedoui s'est rendu à la commune de Hassi Bahbah (50 km au nord de la wilaya) pour l'inauguration d'un CEM avant de se déplacer à la commune de Dar Chioukh pour s'enquérir des travaux du projet d'un hôpital de 60 lits dont l'état d'avancement est à 90%. Cette structure de santé sera prochainement réceptionnée, selon les explications données sur site. Au niveau de la même commune (Dar Chioukh), le ministre de l'Intérieur a inspecté un groupement scolaire et écouté les préoccupations des citoyens sur le développement dans la région. A rappeler que le ministre de l'Intérieur inspectera au deuxième jour de sa visite à Djelfa plusieurs projets et inaugurera différentes structures au chef-lieu de la wilaya. Il aura également une rencontre avec les citoyens au siège de la wilaya.

Mila

Plus d'une centaine de foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Grarem Gouga

Au total 162 foyers de la mechta Guttara dans la commune de Grarem Gouga au nord de Mila, ont été raccordés, au réseau du gaz naturel dans le cadre des festivités célébrant la Journée nationale du chahid (18 février), a-t-on constaté. Cette opération inscrite dans un programme de raccordement de 264 foyers de cette même mechta au réseau du gaz naturel pour un investissement de plus de 75 millions de dinars a été scindée en deux lots dont le premier a ciblé 172 foyers (162 foyers déjà raccordés et le reste en cours), selon les explications fournies sur place au wali, Mohamed Amier qui a procédé à la mise en service de l'opération d'approvisionnement en gaz naturel. Le deuxième lot concernant 92 foyers sera réceptionné dans «un délai de 3 mois au plus tard», selon les explications communiquées par les responsables du secteur. Avec l'entrée en service de ce premier lot, le taux de couverture en cette substance a atteint les 64,80% dans la commune de Grarem Gouga, alors que le taux de couverture à travers la wilaya a dépassé les 65%, selon le directeur local de l'Energie, Mohand-Chérif Braham.
La réalisation des différents projets de raccordement au réseau du gaz naturel programmée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) pour le raccordement de plus de 10 000 foyers en cette substance énergétique, permettra à la wilaya d'atteindre un taux de couverture de 75%, a ajouté le même responsable. Le projet de la canalisation de transport du gaz naturel Hammala-Djimla (dans la wilaya de Jijel) en passant par 6 communes du Nord de Mila, lancé en octobre 2018 permettra le raccordement de 13 000 foyers au réseau du gaz naturel, a encore ajouté le même responsable. Selon le même responsable, 1750 foyers à travers la wilaya de Mila seront raccordés au réseau du gaz naturel «avant la fin de l'année 2019» dans le cadre de programmes sectoriels, en plus de 1782 foyers qui seront raccordés en 2019 dans le cadre du budget de wilaya et 1332 autres foyers qui seront alimentés en cette substance durant cette même période dans le cadre de budgets des communes. De sa part, le chef de l'exécutif local a indiqué que les efforts se poursuivent pour prendre en charge les foyers qui n'ont pas été encore raccordés au réseau du gaz naturel, notamment, dans les régions montagneuses.

Constantine

552 logements publics locatifs pour les habitants de maisons délabrées de la vieille ville

Un quota de 552 logements publics locatifs (LPL) a été distribué à Constantine au profit des familles occupant des habitations menaçant ruine à la vielle ville. La distribution de ces logements, implantés à l'unité de voisinage (UV) 20 dans la ville Ali-Mendjeli, vient «clore» le dossier de relogement des familles occupant des habitations menaçant ruine à la vieille ville de Constantine totalisant environ 5000 bénéficiaires, a souligné le wali, Abdessamie Saidoune dans une allocution prononcée au cours de la cérémonie de distribution de ces logements, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid.» Les cas de recours et autres s'estimant lésés seront traités et pris en charge par la commission de daïra qui devra statuer sur le sujet», a déclaré le chef de l'exécutif , affirmant que des instructions ont été données dans ce sens pour «entamer l'opération d'étude des doléances dans les jours à venir». Le wali a annoncé, la distribution le 19 mars prochain à l'occasion de la célébration de la Fête nationale de la Victoire d'un quota de 2900 LPL (1700 unités à Massinissa au profit de demandeurs de logements de la ville de Constantine et d'El Khroub et 1200 unités similaires à Bekira), en plus de 700 logements promotionnels aidés (LPA) à la ville Ali-Mendjeli. Un autre quota de 1200 LPL sera distribué «juste après les élections présidentielles», a fait savoir le même responsable, précisant que les derniers cas des détenteurs de près-affectations (environs 2000 cas sur 10 000 cas concernés) seront pris en charge «en avril prochain, juste après l'échéance présidentielle». S'agissant des familles occupant des sites précaires (un millier de familles occupant 7 à 8 bidonvilles persistant à Constantine) il a relevé que ce cas sera pris en charge «avant fin 2019», indiquant que le programme de 4000 LPL d'Aïn Abid, achevé en construction depuis plus de 2 ans sera distribué «dès la finalisation des travaux d'aménagement extérieur qui seront lancés incessamment». Saluant le «programme social» adopté par l'Algérie au profit des populations, le wali a affirmé que l'administration locale s'attèle à prendre en charge les préoccupations des citoyens et ce, conformément aux instructions des pouvoir publics visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens. La célébration de la Journée nationale du chahid a été marquée à Constantine par l'organisation de plusieurs activités culturelles et scientifiques et a vu l'inauguration entre autres d'une école de formation paramédicale de statut privé implantée dans la commune d'Aïn Smara qui a abrité les festivités de la wilaya commémorant cet événement.

Tébessa

Près de 500 foyers de Mesloula raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 467 foyers ont bénéficié de la mise en service du réseau de distribution du gaz naturel dans la région de Mesloula, située a 4,5 km de la commune d'El Aouinet, dans la wilaya de Tébessa dans le cadre des festivités marquant la Journée nationale du cvhahid.
La réalisation de ce projet a nécessité la mobilisation d'un investissement de plus de 141 millions de dinars, a précisé, lundi, le directeur de l'énergie, Ali Nasri, soulignant que la 2e tranche de ce même projet sera financée par le Fonds de garantie et solidarité des collectivités locales et concernera 155 autres foyers, ajoutant que les travaux seront lancés «prochainement». De son côté, le chef de l'exécutif, Atallah Moulati, qui a présidé la cérémonie de raccordement des foyers de Mesloula au gaz naturel, a indiqué qu'une enveloppe financière du budget de la wilaya sera allouée pour raccorder les logements de cette région en électricité, ainsi que la réhabilitation de la route reliant Mesloula à El Aouinet. Le coup d'envoi du projet de raccordement de 102 foyers au réseau de gaz naturel, répartis sur 5 quartiers dans la collectivité de Mesloua pour un délai de 25 jours, a été donné.

Oran

Les unités industrielles polluantes sommées de se doter d'installations plus vertes

Une campagne de sensibilisation des unités industrielles polluantes implantées dans la zone industrielle de Hassi Ameur (sud de la wilaya d'Oran), sera lancée prochainement, pour les inciter à se doter d'installations de rejets industriels «appropriées», répondant aux normes environnementales, a-t-on appris de la directrice de l'environnement de la wilaya.

Les sorties de la commission des établissements classés qui sont programmés seront une occasion de plus pour contraindre les unités industrielles polluantes à se soumettre au respect de la réglementation écologique, a indiqué, Samira Dahou, expliquant que ces usines implantées dans la zone industrielle de Hassi Ameur sont supposées être dotées de petites installations de prétraitement des rejets. Une loi qui exige aux opérateurs l'installation de stations de prétraitement avant toute exploitation de leurs activités; faute de quoi, ils seront verbalisés, a-t-elle fait observer. Certains opérateurs jouent le jeu pour être aux normes environnementales et d'autres partiellement utilisant des subterfuges comme les pannes récurrentes des équipements, a déclaré la même responsable, faisant savoir que des mises en demeure ont été adressées à des opérateurs les obligeant à respecter l'exécution de l'étude sur l'impact de l'environnement et à se conformer à la règlementation. Elle a ajouté que la taxe complémentaire sur les rejets industriels a été revue à la hausse. A ce sujet, le directeur de l'industrie et des mines de la wilaya d'Oran, Abderrahim Khaldoun, a exhorté les opérateurs à s'impliquer pleinement dans cette démarche, soulignant que la zone industrielle de Hassi Ameur a bénéficié d'une enveloppe de 630 millions de dinars de la part ministère de l'Industrie et des Mines pour son réaménagement. Les travaux de réaménagement de la zone industrielle, bloqués pour des contraintes liées au passage des rejets par des riverains, ont repris récemment, a assuré le même responsable.

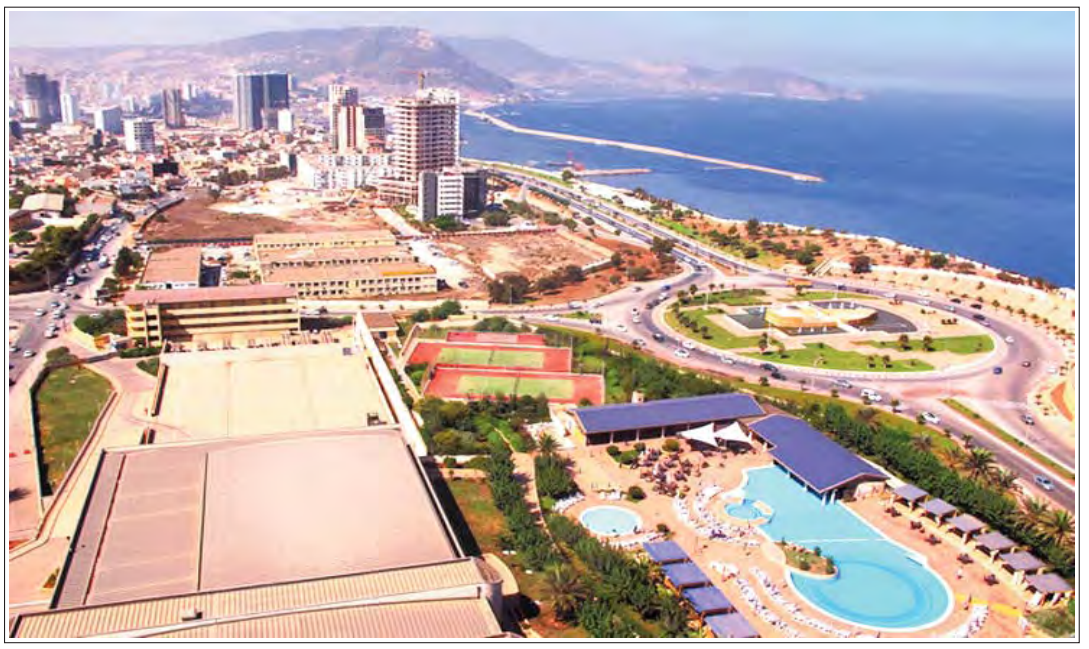

La CNAC ambitionne la création de 450 micro-entreprises

La Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de la wilaya d'Oran ambitionne de créer, pour l'année 2019, quelque 450 micro-entreprises dans divers créneaux pouvant générer plus de 1120 emplois, a-t-on appris, ce mardi, de son directeur. «Pour l'année 2019, nous ambitionnons de financer 450 projets d'investissement pouvant générer jusqu'à 1125 emplois», a déclaré à l'APS, Sahraoui Noureddine. Selon le même responsable, «ces chiffres pourraient paraître énormes pour certains comparativement à ce qui a été réalisé en 2018, toutefois nous pouvons le faire et nous avons les moyens nécessaire de le réaliser. Nous avons même réalisé plus que cela en 2016». En 2018, l'antenne de la wilaya d'Oran de la CNAC a financé 52 projets d'investissement dans les secteurs des services, de l'Industrie et de l'Agriculture, ayant généré 130 emplois, a-t-on noté de même source. Pour cette année, «nous voyons grand et c'est dans nos capacités de réaliser cet objectif, pour plusieurs raisons dont notamment le critère d'âge de 30 à 55 ans (entre 30 et 50 ans auparavant), a-t-on souligné, estimant que «cela permettra à une grande catégorie d'intégrer ce dispositif». Aussi, l'intégration d'un véhicule dans le projet d'investissement viendra accroître la demande sur les crédits CNAC, car les porteurs de projets posaient souvent le problème du véhicule qui n'était pas intégré dans le financement du projet, désormais inclus pour beaucoup d'activités notamment les professions libérales (vétérinaires, auto-écoles, crèches, traiteurs et les entreprises de BTPH, entre autres. Dans ce même cadre, la communauté algérienne établie à l'étranger pourra bénéficier d'un financement de la CNAC. Les Algériens de l'étranger ont désormais la possibilité d'initier des projets sur le plan local et bénéficier du soutien de la CNAC, a indiqué le même responsable. Le montant de l'investissement peut atteindre jusqu'à dix millions de dinars (10.000.000 DA) pour chacune des phases : création ou extension.

Réception prochaine de la Plage artificielle

La plage artificielle en cours d'aménagement au lieu-dit «Djoulaek» (Les falaises), sur la façade-est de la ville d'Oran et dont le taux d'avancement des travaux est de 80 %, sera réceptionnée l'été prochain, a-t-on appris auprès de la wilaya. Ce projet touristique et de loisirs, premier du genre dans l'Ouest du pays confié à une société turque (Makiol), sera ouvert aux estivants et visiteurs à la prochaine saison estivale, période qui verra également, a-t-on indiqué de même source, la réception d'un jardin, en cours de réalisation au niveau de la pêcherie, du chemin menant vers le fort de Santa Cruz au mont Murdjadjo, de la mosquée «Ribat» et du mausolée de Sidi Abdelkader, sur les hauteurs d'Oran.

Mostaganem

Plusieurs projets de développement pour la daïra de Sidi Ali

Plusieurs projets de développement ont été mis en service dans les trois communes de la daira de Sidi Ali (Mostaganem) dans le cadre des festivités de la Journée nationale du chahid. Le wali Mohamed Abdennour Rabhi a mis en service dans la commune de Sidi Ali (50 km à l'est de Mostaganem) du réseau du gaz naturel pour alimenter les cités de 208 et 100 logements au titre du programme de fourniture de cette énergie à 2662 logements (44 cités) pour un coût de 54 millions de dinars. Dans la même commune, il a inauguré un centre d'enfouissement technique de déchets domestiques à Louaha composé d'une tranchée et de deux bassins pour une capacité de 530 000 m^3 (durée d'exploitation de 8 ans) et d'un coût de plus de 233 millions de dinars. Ce nouveau CET accroit les capacités de la wilaya en matière d'enfouissement technique des déchets domestiques à 883 000 m^3 et s'ajoute aux trois centres similaires de Sour, Touahria et Aïn Sidi Cherif devant prendre en charge des ordures ménagers de 28 communes et lutter contre les 22 décharges anarchiques. Dans la commune de Ouled Maallah, les autorités locales ont mis en service deux réseau d'AEP pour les douars de Chaif, Zitaitia, Sidi Messaoud, Sidi Yaakoub, Sidi Meflah et Ouled Youcef pour un coût global de 310 millions de dinars permettant de raccorder 660 foyers. Dans la commune de Tazguait, un réseau d'AEP a été mis en service pour 6 villages et 506 foyers, d'un coût de 30 millions de dinars.

Béchar

Histoire d'eau... bientôt de l'histoire ancienne dans le Bécharois

La problématique d'exploitation, de gestion, de distribution et de traitement de l'eau est en voie d'être résolue à Béchar, à la faveur d'un vaste programme visant la sécurisation des besoins en eau potable des populations et des secteurs d'activités de l'ensemble des 21 communes de la wilaya.

Dans le cadre de ce programme de développement du secteur dans cette wilaya et la wilaya déléguée de Béni Abbès, cette dernière va bénéficier bientôt de deux importants forages localisés dans la région de Zghemra, pour une meilleure disponibilité et distribution de l'eau tant pour l'alimentation quotidienne des populations que pour les besoins de l'irrigation agricole et des activités industrielles, a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau (DRE).

L'alimentation en eau potable des populations (AEP) de cette région saharienne est l'une des préoccupations majeures du secteur des ressources en eau, qui n'a pas lésiné sur les moyens financiers et matériels pour la satisfaction des besoins des habitants de l'ensemble des 21 communes de la wilaya, notamment celles de Béchar, Abadla, Kenadsa et Béni Abbès où l'on recense les plus grandes concentrations d'habitants de la région et donc une plus importante demande en eau. Les trois premières collectivités ont connu, durant la saison estivale 2018, un début d'une réelle crise en matière de distribution de l'eau potable à leurs habitants, due essentiellement à une grave baisse du niveau des eaux du barrage de Djorf-Ettorba à 55 millions M3, et dont la station de traitement et d'épuration des eaux assure l'approvisionnement quotidiennement de ces communes, a-t-on rappelé. «La production de cette station, qui été auparavant de 30 000 m^3 jour, vient d'être augmenté à 44 000 m^3 jour, grâce à une vaste opération de rénovation dont elle bénéficié pour un coût de plus d'un milliard de dinars», a-t-on signalé. Cependant, pour mettre un terme à la dépendance des habitants de ces régions aux eaux du barrage, le ministère des Ressources en eau a initié un programme d'urgence pour la réalisation de 10 forages dans la région de Boussir, lancé en juillet 2018.

Le transfert des eaux de Boussir, un projet d'envergure

Ce programme d'urgence, qui constitue la solution adéquate pour l'alimentation en eau potable des habitants des villes de Béchar, Kenadsa et Abadla, à travers le lancement en juillet 2018 d'un projet de réalisation de 10 forages pour le transfert de leurs eaux vers cinq communes (Béchar, Kenadsa, Abadla, Mechraa Houari Boumediene et Erg Farradj), est un projet d'envergure jamais réalisé dans la région. Ce projet hydraulique d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la zone de Boussir dans la région frontalière de Béni Ounif, en réalisation actuellement et qui a nécessité un financement de plus de 9 milliards de dinars, va mettre un terme aux insuffisances en matière de distribution de l'eau au niveau des mêmes communes, de même qu'il permet une forte augmentation de l'offre en eau dans la région, à savoir 30 000 m^3/ jour, selon des techniciens de la DRE. Les travaux en cours pour la concrétisation de ce projet, confiée à des entreprises nationales, sous le pilotage de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), permettra la réalisation à la fin avril prochain de 190 km de conduites, de trois stations de pompage et de deux grands réservoirs de 15 000 et 20 000 m^3, qui seront alimentés à partir des forages précités, selon des responsables du secteur. Ce projet, qui est scindé en neuf lots pour permettre une intervention plus soutenue et rapide des entreprises réalisatrices et qui est accueilli favorablement par les populations de la région, vient aussi en application des mesures prises en mars 2018 par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui avait insisté, lors d'une visite de travail dans la wilaya, en janvier dernier, sur la diversification des ressources hydriques pour l'AEP et ne pas dépendre exclusivement des eaux du barrage de Djorf Ettorba, qui restent une ressource aléatoire, dépendante de la pluviométrie. Ces dix forages, avec une production de 250 litres/seconde, représentent 51% de la production moyenne de l'ADE en 2018 pour l'AEP de trois communes (Béchar, Kenadsa et Abadla), tandis qu'en 2019, la production d'eau à partir de ces mêmes forages dépassera de 5% la mobilisation en eau des eaux superficielles durant l'année 2018, selon l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH). Le champ de captage de ces forages s'étend sur une superficie de 2.773,67 km^2, d'où la nécessité de création et de délimitation à l'avenir d'une zone protégée pour le maintien de la qualité des eaux de ce champ captant, a souhaité le directeur régional de cette agence, Taha

Ansari. Auparavant, il a été procédé a une opération de rénovation et de modernisation du réseau de distribution de la commune de Béchar sur un linéaire de 233 km, pour permettre une meilleure alimentation en eau potable des habitants de la ville, ainsi que de mettre un terme aux fuites estimées à 1 million de m^3/ an par la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La rénovation de ce réseau s'est traduite par une amélioration sensible de la distribution et de la disponibilité de l'eau dans les foyers de cette commune de plus 300 000 habitants, qui faisait face à des perturbations désagréables en matière de distribution à cause justement de la vétusté de son réseau qui datait de la période coloniale, selon les responsables de l'ADE. Actuellement, l'ensemble des 21 communes de la wilaya sont reliées à 99% au réseau de distribution de l'entreprise, avec une dotation réelle de 170 litres/ jour/ habitant, ce qui passe pour être l'une des meilleures offres en eau aux ménages dans le pays, a-t-on assuré à l'ADE. En outre, le barrage de Djorf-Ettorba, qui a une retenue de 365 millions m^3 des eaux de l'oued Guir, fait l'objet d'une opération de prise en charge conséquente, dans le but d'augmenter sa capacité de stockage additionnelle à 165 millions m^3, pour atteindre un total de 530 millions m^3, au titre de la stratégie nationale de mobilisation des eaux superficielles, a indiqué le directeur général de l'ANBT. L'augmentation des capacités de retenue de cet ouvrage hydraulique passe par des travaux, en cours, de dévasement du barrage lancés au début de ce mois de février avec un délai de 32 mois, dans le cadre d'un programme de dévasement de 10 ouvrages similaires à travers le pays, initié par le ministère des Ressources en eau. Ce qui permet d'extraire 5 millions m^3 de vase du barrage à partir d'une profondeur de 16 mètres, a fait avoir Arezki Baraki, lors d'une récente visite au site.

Un navire de dragage de fabrication nationale, mis au point pour la première dans le pays par une entreprise publique (Alieco, filiale de l'ENCC), devra prendra en charge l'ensemble des travaux liés à cette opération de dévasement du barrage, pour un coût de 750 millions de dinars, dégagée par le ministère des Ressources en eau, a précisé le premier responsable de l'ANBT. En plus de cette opération de dévasement, des travaux d'élévation de sa principale retenue de 1,45 mètres, sera entamée prochainement avec un cout de 117 millions de dinars, a-t-il également indiqué.

Ouargla

Vers la pérennisation de la vente en soldes

L'ancrage d'une culture de vente en soldes à Ouargla figure parmi les objectifs du secteur, notamment à travers la sensibilisation, pour contribuer à promouvoir l'activité commerciale et préserver le pouvoir d'achat des ménages, a-t-on appris, ce mardi, auprès des cadres de la Direction du commerce. Cette démarche est principalement basée sur l'orientation et la sensibilisation autour de la pratique de ce type de vente saisonnière qui n'est pas encore ancrée à Ouargla, à l'instar de plusieurs wilayas du pays, non pas uniquement chez les commerçants, mais aussi chez le consommateur, a affirmé le chef du service de contrôle des pratiques commerciales à la Direction du commerce.

Elle consiste à mettre en exergue les bienfaits et les avantages de la vente en soldes, permettant de donner une véritable opportunité aux commerçants pour dynamiser leurs activités commerciales et d'offrir aux consommateurs l'opportunité de bénéficier de produits de bonne qualité à des prix réduits, a souligné Laïd Rouabah. Pour pouvoir pratiquer la vente en soldes, Rouabah a fait savoir qu'il est indispensable de demander une autorisation auprès de la Direction du commerce, signalant que trois autorisations «seulement» ont été accordées au profit d'opérateurs économiques dans la wilaya afin de participer à l'opération de vente en soldes retenue dans le cadre de la saison hivernale 2019, durant la période allant du 18 janvier au 28 février. Il s'agit de deux magasins de vêtements ainsi qu'une papeterie activant au chef-lieu de wilaya, a-t-il dit. Pour faire face à l'arnaque et à tout dépassement de la part des commerçants, les agents de la répression des fraudes relevant de la Direction du commerce sont mobilisés pour multiplier les contrôles, indique Rouabah, précisant que des peines sont applicables à l'encontre des commerçants contrevenant au règlement en vigueur, notamment ceux qui proposent des réductions sans l'obtention préalable de l'autorisation.

L'opération de vente en soldes a été fixée par arrêté du wali, en application des dispositions du décret exécutif N° 06-215 du 18 janvier 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, signale-t-on.

Questionnés, de nombreux clients ont affiché leur profond regret à l'égard de pratiques frauduleuses de certains commerçants, surtout dans le cas de magasins de vêtements. La plupart de ces magasins proposent de faux taux de réduction et de remise sur les articles, juste pour attirer la clientèle dans le but d'écouler d'autres marchandises plus chères.

Amazon compte lancer 30 nouveaux films par année

Amazon pèse aussi très lourd, aujourd'hui, sur le marché du streaming. Pour exister face à une concurrence féroce, le géant américain veut multiplier les créations originales.
Il existe, aujourd'hui, pléthore de services de streaming sur le marché. C'est une bonne chose pour les utilisateurs, certes, mais dans le même temps, il est très difficile d'exister pour les sociétés qui se lanceraient dans l'aventure, toutes voulant une part du gâteau. Face à une telle concurrence, Amazon pense avoir trouvé une parade.
Selon un rapport d'*Hollywood Reporter*, pour lutter contre la concurrence, et surtout contre les nouveaux acteurs qui arrivent ou vont arriver, Amazon prévoit de publier davantage de contenus originaux.
Des films, surtout, toujours plus de films.
Pas moins de 30 par an.
L'information a été révélée durant une session de questions / réponses avec la Directrice d'Amazon Studios, Jennifer Salke.
Cette dernière a évoqué aussi la stratégie d'Amazon en termes de sortie de ces nouveaux films et, notamment sur ses différences par rapport à Netflix : «Vous verrez moins cette fameuse fenêtre de 3 mois et vous verrez davantage de variations.
Avec le [festival du film de] Sundance, j'ai appris beaucoup sur la flexibilité que nous pouvons avoir avec ces modèles et c'est vraiment très variable. Parfois, il est important pour nous que nous proposions le film très rapidement sur le service, pour compléter une sortie en salles dans un délai qui paraît plus court, 2 semaines, 2 à 8 semaines. Et parfois, dans d'autres cas, lorsque cela a du sens, nous opterons pour une stratégie pour large.»
Cela étant dit, Netflix et Amazon peuvent s'attendre à une concurrence féroce cette année.
Disney lancera sa plateforme de streaming Disney+ dans les mois à venir. Étant donné la popularité et la réputation de l'empire Disney, il y a de fortes chances que cette plateforme fasse du remous.

MWC 2019 : ZTE devrait présenter un smartphone Axon 5G

Le MWC sera l'occasion pour les acteurs du marché du mobile de dévoiler leurs nouveautés. La 5G sera à l'honneur cette année et nombre de fabricants seront de la partie. Ils seront assez nombreux à dévoiler leur 1er smartphone 5G durant le Mobile World Congress 2019 à Barcelone la semaine prochaine. Et vous pouvez, aujourd'hui, ajouter le chinois ZTE à la liste. Récemment à la Une de l'actualité pour ses soucis avec le Gouvernement américain, la société a confirmé le lancement d'un smartphone 5G dans la gamme Axon durant le MWC. ZTE a publié une image sur Weibo confirmant la tenu d'une présentation officielle d'un smartphone 5G à Barcelone. Cette image suggère que l'appareil appartiendra à la grande famille des smartphones Axon.
L'entreprise n'est pas nouvelle dans le domaine de la 5G. Elle travaille sur des appareils 5G, des smartphones comme de l'équipement réseau, depuis des années, maintenant. ZTE avait même déjà dévoilé un prototype de téléphone 5G au MWC l'année dernière, mais cette année, la marque semble prête à proposer un produit fini, prêt à être commercialisé.
Pour l'heure, nous n'avons aucun détail, évidemment, concernant ce nouveau smartphone. Il pourrait être propulsé par une puce Qualcomm Snapdragon 855, flagship de 2019 oblige. Il utiliserait donc de fait un modem Qualcom X50 5G pour pouvoir surfer sur ce réseau nouvelle génération.
Il faudra, cependant, attendre, demain, 25 février à partir de 10h30.

Apex Legends possède déjà des milliers de tricheurs

Apex Legends est un peu le phénomène de ces derniers jours. Le Battle Royale sorti de nulle part, glane des millions de joueurs à une vitesse folle, tandis que les joueurs se tournent massivement vers ce jeu.
Malheureusement, qui dit succès commercial dit tricheurs prêts à tous les coups pour s'imposer parmi les meilleurs, tournant le dos au fair-play. Respawn Entertainment, qui a développé Apex Legends, a dévoilé, hier, sur Reddit que le jeu compte déjà des milliers de tricheurs, 16 000 (déjà bannis) plus exactement. Le studio a invité également les joueurs à signaler tous les comportements suspects pour qu'une enquête soit ouverte.
Peu de temps après sa sortie, Respawn Entertainment a expliqué sur Reddit que des tricheurs se sont déjà présenté. Ce sont 16 000 comptes qui ont été bannis – et les développeurs ne comptent pas s'arrêter là.
Les logiciels de triche étant plus faciles à installer sur PC, nul doute que cette plate-forme doit être privilégiée par les tricheurs.
Respawn Entertainment a expliqué aux joueurs que si ces derniers constatent un comportement suspect, ressemblant à la triche, transmettre le pseudo de la personne est recommandé pour ouvrir une enquête.
Un moyen pour le studio de repérer beaucoup plus facilement les resquilleurs. Alors qu'Apex Legends est disponible depuis peu et brasse des millions de joueurs, les logiciels de triche n'auront pas attendu pour apparaître. Apex Legends est un Battle Royale free to play développé par Respawn Entertainment et édité par Electronic Arts.

Si les mechas / titans ne sont pas de la partie, ils sont remplacés par des «compétences surnaturelles de héros style MOBA, avec du jeu en solo et multi jusqu'en équipe de trois».

Du verre dépoli dans l'iPhone 2019 ?

L'iPhone de cette année fait déjà beaucoup parler de lui dans la presse spécialisée, les rumeurs se multiplient, tant sur ses fonctionnalités que ses composants. L'iPhone X représente une nouvelle approche design pour cette famille de produits chez Apple. Une orientation qui s'est poursuivie avec les iPhone XS et XS Max.
La firme de Cupertino aura-t-elle l'intention de proposer ce même design une fois encore cette année ? Apparemment, non, si l'on en croît l'analyste Ming-Chi Kuo qui a affirmé que la marque à la pomme s'apprête à faire certains changements au niveau du design. Selon l'analyste très réputé, pour les iPhone de 2019, Apple utilise du verre dépoli pour le châssis.
Impossible de savoir s'il ne s'agit pas là de la seule modification apportée au design, mais, cela devrait en tout cas, en faire partie. L'utilisation de verre dépoli représente aussi une première pour Apple qui, par le passé, se reposait plutôt sur une finition verre transparent.
Le verre dépoli a déjà été utilisé dans des smartphones, le Google Pixel 3, notamment, qui, selon les retours, semble bien plus doux au toucher.
Et l'appareil n'offre pas la sensation d'être «collant» comme avec du verre classique. Autre avantage, il n'attire pas les empreintes de vos doigts comme le fait le verre transparent.
Cette nouvelle information est, une fois encore, à prendre avec des pincettes, mais Ming-Chi Kuo a très souvent prouvé que ces «prédictions» étaient avérées.

Panasonic dévoile le nouveau Lumix TZ95, rafale 4K, viseur et selfie au menu

Panasonic a levé le voile sur le successeur du TZ90, le nouveau Lumix TZ95 qui a renouvellé son zoom 30x, mais a ajouté des modes 4K, ainsi qu'un nouveau viseur électronique. Panasonic est sur tous les fronts et livre en ce début d'année 2019, une palanquée de nouveautés. Parmi elles, le Lumix TZ95 est la prochaine version du compact à gros zoom de la marque qui débutera sa commercialisation en avril 2019.
Comme son prédécesseur, le Lumix TZ95 offre une plage focale 24-720 mm en équivalent 24x36, soit un zoom 30x avec une optique toujours réalisée en partenariat avec Leica. Cette prouesse est associée à un viseur électronique qui se renouvelle pour l'occasion et parvient à quasiment doubler son nombre de pixels pour atteindre 2 330 000 px. Le grossissement du viseur est de 0,53, toujours en référence au 35 mm. Et parlant du nombre de pixels, celui du capteur MOS de type 1/2,3" ne change pas et reste à 20,3 Mpx. Évidemment, l'écran orientable à 180° est reconduit. De son côté, le zoom reçoit (sur le dos de l'appareil) une commande d'aide au cadrage pour le Zoom Compose Assist, à l'instar du nouveau FZ1000 II. La stabilisation de 5 axes, indispensable pour ce type d'appareil à long téléobjectif, est bien sûr de nouveau présente.
L'écran orientable permet grâce à sa charnière de réaliser facilement des selfies. Le mode, déjà vu sur le Lumix TZ90, se déclenche d'ailleurs automatiquement quand l'écran est basculé dans la position adéquate. Panasonic a revu en partie ce mode pour apporter des options créatives supplémentaires. D'une part, le grand-angle est plus important sur le Lumix TZ95, pour une plus grande facilité lors de la prise de vue. Les fonctions avancées 4K autorisent une rafale qui permet de réaliser plus facilement la bonne photo au bon moment.
Un mode selfie panoramique pour les photos de groupes est disponible avec une association possible de nombreux filtres créatifs. Un mode panorama plus classique est néanmoins également accessible. Capture d'écran 2019-02-19 à 00.41.10.png. La prise de vue en selfie sur le Lumix TZ95 a un angle plus large que sur le TZ90. La mise à jour du Lumix TZ95 partage d'autres caractéristiques avec le bridge FZ1000 II sur la 4K. Les modes rafales sont présents et peuvent grimper jusqu'à 30 i/s. De même, le Focus stacking est présent au côté du Post Focus, la mise au point a posteriori.
On a noté aussi l'arrivée directement dans le boitier d'un marquage des meilleures photos avec une détection de mouvement pour une sélection plus aisée lorsqu'une rafale a été réalisée. La fonction de fusion et de composition d'une image à partir de plusieurs prises de vue est également présente.
La vidéo 4K 30p est toujours disponible.

Le cardio serait le meilleur anti-âge au monde, selon la science

Et si on avait trouvé le meilleur remède pour lutter contre les signes de l'âge. La preuve a été apportée par une équipe de scientifiques qui s'est penchée sur le sujet. Les résultats nous donnent envie de filer faire une course à pieds.
La preuve a été apportée par une équipe de scientifiques qui s'est penchée sur le sujet. Si au lieu d'investir dans des crèmes hors de prix, on s'offrait une belle paire de baskets pour lutter contre les signes de l'âge ? C'est en tout cas ce que laisse croire une enquête qui démontre que la pratique d'un sport intense tel que le cardio a un impact non négligeable sur la jeunesse de nos cellules et ralentit ainsi l'apparition des marques de l'âge. L'étude publiée dans le *European Heart Journal* a été menée par une équipe de chercheurs allemands qui a analysé les incidences du sport et leurs effets anti-âge sur 124 personnes de 30 à 60 ans, divisées en 4 groupes.
Le 1er panel a été observé en conservant son inactivité, les 3 autres se sont vus attribués une routine sportive.
Durant 6 mois, les 3 groupes se sont adonnés à 3 sessions hebdomadaires de sport d'une durée de 45 minutes chacune.
Le 1er groupe a fait de l'endurance (course à pieds ou marche rapide).
Le second groupe accomplissait des répétitions de HITT (High Intensity Interval Training ou entraînement fractionné de haute intensité) qui comprend des exercices de sauts ou des pompes par exemple, suivis de moment de récupération. Le dernier groupe travaillait la prise de muscles à l'aide de machines telle qu'une presse à cuisse.
Bilan ? Les groupes qui travaillaient le cardio : «Endurance» et «HIIT» ont bénéficié d'effets anti-âge mesurés au niveau de leurs cellules, contrairement aux groupes «inactif» et «musculation» pour lesquels ces effets ne se sont pas manifestés. Un constat rendu possible grâce à la comparaison des résultats des prises de sang effectuées au début de l'étude à celles de la fin.
Ce ralentissement du vieillissement cellulaire est, notamment, visible sur

«les télomères, les extrémités des chromosomes qui ont tendance à se raccourcir au fil du temps» ont expliqué les confrères de *Futura Science*.
Les groupes étudiés ont vu «leurs télomères s'allonger et la télomérase - une enzyme impliquée dans le maintien de ces capsules augmenter».
«Une modification qui a un impact direct sur le vieillissement des cellules, leur capacité à se régénérer et sur la manière de vieillir» comme l'a souligné l'étude.

Fumer réduit votre réponse immunitaire face au cancer

Fumer ne fait pas que causer le cancer du poumon, de la gorge et de la bouche : cela affaiblit aussi la capacité du corps à se défendre contre d'autres formes de la maladie, selon une nouvelle étude. Ce sont des experts de l'université de Leeds, en Angleterre, qui ont démontré par leur étude que des patients ayant l'habitude de fumer et souffrant d'un mélanome malin, la plus dangereuse forme de cancer de la peau, avaient 40% de chances de survie en moins que les non-fumeurs. «Le système immunitaire est comme un orchestre, avec plusieurs instruments. Notre recherche suggère que fumer peut déranger son fonctionnement, ce qui empêche les musiciens de jouer correctement et dans la tonalité. Cela les fait jouer à la place d'une façon désorganisée», a expliqué l'auteure principale de l'étude, Julia Newton-Bishop. «La conclusion, c'est que la réponse immunitaire face au cancer chez les fumeurs pour détruire le mélanome existe, mais est moins efficace. En se fondant sur ces découvertes, arrêter de fumer est fortement recommandé pour les personnes souffrant d'un mélanome», ajoute-t-elle. Son équipe n'a cependant pas trouvé quels produits chimiques contenus dans les cigarettes sont responsables de la mauvaise défense immunitaire du fumeur. L'étude, qui couvrait 700 patients, a été publiée et financée par l'œuvre de charité britannique «Cancer Research». Fumer ne fait pas que causer le cancer du poumon, de la gorge et de la bouche : cela affaiblit aussi la capacité du corps à se défendre contre d'autres formes de la maladie, selon une nouvelle étude. Ce sont des experts de l'université de Leeds, en Angleterre, qui ont démontré par leur étude que des patients ayant l'habitude de fumer et souffrant d'un mélanome malin, la plus dangereuse forme de cancer de la peau, avaient 40% de chances de survie en moins que les non-fumeurs.

Alzheimer : Des chercheurs auraient trouvé un moyen de ralentir la maladie

Des chercheurs de l'université de Toulouse et de celle de Cornell, aux États-Unis, auraient trouvé un moyen de ralentir la maladie d'Alzheimer. C'est la plus fréquente des maladies neuro-dégénératives. Pourtant, il n'existe aucun traitement. Mais une nouvelle piste de recherche pourrait aider à la ralentir. Alors que les essais cliniques pour développer des traitements contre Alzheimer échouent les uns après les autres. Dans une étude publiée le 11 février dans la revue *Nature Neurosciences*, ils ont mis en évidence «l'importance du débit sanguin des très petits vaisseaux du cerveau dans les 1res phases de la maladie d'Alzheimer» alors que celle-ci est «depuis longtemps classée parmi les maladies neurodégénératives sans origine vasculaire». Si le ralentissement de l'écoulement sanguin dont parlent ces chercheurs, est connu depuis longtemps, «il était considéré jusqu'à présent comme une conséquence de la mort des neurones observée dans la maladie d'Alzheimer, et non comme une des causes possibles», a souligné la chercheuse Sylvie Lorthois, qui a entrepris ce travail depuis plusieurs années. Or, avec ses collègues, elle vient de montrer «chez des souris atteintes d'Alzheimer que des globules blancs appelés neutrophiles adhèrent sur les parois des capillaires du cortex cérébral jusqu'à bloquer localement le flux sanguin». Et contrairement «à ce que les scientifiques pensaient jusqu'à présent, ce blocage est une des 1res manifestations de la maladie» (pertes de mémoire, difficultés à exécuter des tâches courantes).
Il apparaît, même avant, les fameuses plaques amyloïdes sur lesquelles se focalisent la plupart des scientifiques.
Pour contrer cette réduction du flux sanguin, les chercheurs ont administré aux souris un anticorps dirigé contre les neutrophiles. Les résultats sont encourageants, puisque cet anticorps «a permis une diminution du nombre de capillaires bloqués et donc, une augmentation immédiate du débit sanguin cérébral», révèle l'étude.
Et cela, s'est «accompagné d'une amélioration rapide des performances dans les tâches de mémoire à court terme». Cette piste est d'autant plus intéressante, selon l'étude, que ce mécanisme de ralentissement de la maladie chez les souris pourrait aussi fonctionner chez les patients atteints d'Alzheimer.
«En effet, des simulations numériques ont montré l'impact similaire d'occlusions capillaires sur le débit sanguin cérébral chez l'homme et chez la souris», ont écrit les chercheurs.
Cette découverte pourrait être d'autant plus importante que les laboratoires pharmaceutiques sont démunis face à Alzheimer. Depuis 16 ans, aucun nouveau médicament contre cette maladie neurodégénérative n'est arrivé sur le marché. Il y a pourtant urgence, car le nombre de personnes atteintes de démence dans le monde devrait

tripler d'ici 2050, à 152 millions, et Alzheimer pourrait représenter de 60 à 70% des cas, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Mais en dépit d'importants moyens financiers pour la recherche, tant publique que privée, les essais cliniques sur Alzheimer ont échoué les uns après les autres. En 2018, l'hécatombe a été particulièrement sévère avec des échecs des laboratoires Lundbeck, Takeda, Merck & Co, Janssen Biotech, AstraZeneca et Eli Lilly, entre autres.
Quant au géant américain Pfizer, il a purement et simplement abandonné tous ses programmes de recherche sur Alzheimer. Alors à défaut de guérir, ralentir la maladie constituerait un grand espoir.

Musique

Création prochaine d'un orchestre symphonique amazigh

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a fait état, à Oran, d'un projet de création d'un Orchestre symphonique amazigh dédié exclusivement aux sonorités berbères.

«Il y a un projet de création d'un Orchestre symphonique amazigh qui concernera les sonorités berbères dans le souci de sauvegarder le produit culturel des grands artistes interprètes de la chanson kabyle, chaouie, terguie et autres», a précisé Mihoubi dans une déclaration à la presse, en marge du premier concert de musique de l'orchestre symphonique de la ville d'Oran.

Cet orchestre viendra s'ajouter à l'Orchestre des jeunes d'Algérie placé sous l'égide de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et l'orchestre symphonique de la ville d'Oran, a-t-il soutenu. A cette occasion, le premier responsable du secteur a passé en revue l'ensemble des réalisations concrétisées lors des deux dernières décennies, citant nombre d'infrastructures, et autres projets de santé, d'éducation et de culture. Le président de la République soutient la culture, la création et l'art, en témoigne, a-t-il dit, les médailles de mérite qu'il a décerné à nombre d'artistes algériens. Abrité par le Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, l'orchestre symphonique de la ville d'Oran, composé de 40 musiciens, a été créé à l'initiative de l'Association culturelle de promotion de la musique algérienne académique, présidée par Mohamed Abbad, également directeur du conservatoire régional de musique d'Oran. Le premier concert de l'Orchestre symphonique de la ville d'Oran a gratifié l'assistance de jolis morceaux du patrimoine algérien et de la musique universelle, interprétés sous la houlette du maestro Amine Kouider et l'acclamation du public.

Culture à Aïn Témouchent

Découverte de la section paléontologie et préhistoire du musée de la ville

La ville de Aïn Témouchent est riche par son histoire, grâce aux différentes époques et civilisations l'ayant marquée, notamment celles préhistoriques, atériennes et ibéromaurusiennes, la civilisation libyco-punique avec le comptoir de l'île de Rachgoun et Siga, la civilisation romaine avec Albulae, comme capitale de province, et la civilisation islamique avec Arechgoul comme port en relation avec l'Andalousie. Belkeddar Zoheir, guide des musées de l'OGEBC (Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés) de Aïn Témouchent, nous a accompagné à travers les quatre vitrines de la salle consacrée à la paléontologie et à la préhistoire. Ces vitrines racontent l'histoire des êtres vivants depuis l'apparition des premières espèces animales et végétales et leur évolution dans les temps géologiques. La première vitrine est réservée à l'ère primaire connue par l'ère des poissons, car la vie animale était surtout sous-marine. La seconde vitrine consacrée à l'ère secondaire très célèbre par l'apparition des dinosaures. La 3e vitrine réservée à l'ère tertiaire est très intéressante à plus d'un titre étant donné que la plupart de ces animaux ont été recueillis dans la carrière de cimenterie de Béni Saf et la falaise du port de Bouzedjar. Enfin, la 4e vitrine présente l'apparition de l'homme dont «l'homme de Tighennif (Mascara)» connu aussi sous l'appellation de l'homme de l'Atlas, qui a vu l'apparition des premières industries, des premières technologies notamment le paléolithique inférieur. «On voit que l'homme a diversifié ses outils, avec des lames, des grattoirs, des pointes de flèches dans une époque où l'homme subsistait grâce à la chasse et à la cueillette. Et donc, c'est à ce moment-là qu'il a commencé à se sédentariser et à former le premier village. C'est l'époque où l'homme a inventé aussi l'art, notamment les gravures et les peintures rupestres (des bijoux et des parures faits avec les œufs d'autruche)». Chaque année, Mme Cheid Saoudi, docteur en paléontologie à l'Institut d'archéologie d'Alger, vient faire des fouilles à Aïn Kihal où se trouve un site très important du nom de Arjet Essabone. «Comme notre région est volcanique, ces derniers sont datés par les géologues, donc quand on trouve des animaux on a la date presque absolue. Nous avons retrouvé l'échantillon d'un éléphant, une sorte de mammouth qui vivait dans la région de Aïn Témouchent, découvert à Aïn Tolba par un fellah. Cette salle c'est beaucoup plus une salle pédagogique, parce que nous avons des objets qui nous viennent du Sahara, de Belgique, de France, du Maroc, etc.», nous apprendra Belkeddar. Il est important de rappeler que la wilaya de Aïn Témouchent compte deux sites protégés à l'échelle nationale, celui de Siga et celui du mausolée royal de Béni Ghanem. Un troisième site important figure sur la liste de classement, c'est l'île de Rachgoun, un comptoir phénicien du VIIe siècle avant Jésus-Christ. Il est considéré comme l'un des plus anciens comptoirs fondés par les Carthaginois, car il occupait un endroit stratégique, face à l'embouchure de la Tafna, jadis un fleuve navigable. «Ça leur permettait de remonter le fleuve, de faire des échanges avec les autochtones par le troc. Nous avons des échantillons de l'époque qu'on a pu identifier, à savoir une amphore grecque, une autre portugaise et une amphore du sud de l'Espagne avec l'écriture punique (phénicienne). Nous avons aussi la magna qui est une amphore célèbre très utilisée à l'époque. Les amphores sont utilisées pour le stockage de la marchandise, surtout les liquides – vin, huile, sauce de poisson (le garome), les produits non périssables, les dattes… Mais ce qui intéressait les Phéniciens c'étaient surtout les métaux précieux comme l'or, l'argent, le cuivre, les peaux d'animaux, parce qu'ils avaient des industries à Carthage pour les transformer en produits manufacturés (bijoux, armes, etc.)».

Evocation

Cheikh Sidi Hadj Salem Benbrahim œuvrait à la préservation de la religion et de la patrie

«Le défunt Cheikh Sidi Hadj Salem Benbrahim, éminente personnalité religieuse de la wilaya d'Adrar, faisant partie des grands érudits et des éminentes personnalités religieuses ayant voué leur vie à l'éducation des jeunes générations sur les valeurs suprêmes de la religion suivant la méthode de son enseignant le défunt Cheikh Sidi Mohamed Belkebir», a témoigné, ce mardi, à Adrar, le président du Haut conseil islamique (HCI). Intervenant lors d'une cérémonie de recueillement à Adrar en présence des autorités locales et de nombreux Ouléma, Choyoukh de zaouïas et d'écoles coraniques et de nombreux visiteurs, Bouabdallah Ghlamallah a indiqué que «le défunt, qui était membre du HCI, a voué sa vie à la préservation de la religion musulmane et à la défense de la patrie». Il a aussi passé en revue les úuvres de son compagnon au HCI, le défunt cheikh érudit Moulay Touhami Ghitaoui, appelant les membres du conseil des Chouyoukh d'Adrar à «mettre en valeur la voie ayant fait de cette région une destination pour l'apprentissage et la compréhension correcte des sciences de l'Islam». Le Dr Mohand Mechenène, conseiller au ministère des Affaires religieuses et des Waqfs a, dans son intervention, déclaré que «le défunt cheikh Sidi Hadj Salem Benbrahim demeure un symbole, eu égard à ses œuvres et actions de bienfaisance, inspirées des aïeux et léguées à ses enfants et disciples pour porter le flambeau de la science et du rayonnement religieux». Dans une motion lue au nom des choyoukh et savants de la région, l'Imam Ahmed El Bekri, cheikh de la zaouïa El Bikriya d'Adrar, a salué le grand rôle scientifique assumé par le défunt tout au long de sa vie, avant d'appeler à rester fidèles aux Oulémas et à s'en inspirer. Cette cérémonie de recueillement a permis de retracer les différentes étapes et haltes de la vie scientifique du défunt cheikh Sidi Hadj Salem Benbrahim, depuis son enfance à son décès à l'âge de 91 ans, et de projeter un documentaire sur certaines Halaqate, communications et prêches religieux et scientifiques présentés par le défunt lors de manifestations à l'intérieur et l'extérieur de la wilaya. Le défunt a occupé plusieurs postes, dans le domaine religieux, d'enseignant coranique, imam-enseignant, inspecteur des affaires religieuses des wilayas d'Adrar, Béchar, Tindouf, puis directeur des affaires religieuses, avant de devenir membre du HCI.

Sahara occidental

Ghali : «Des acquis enregistrés grâce à l'unité et la détermination du peuple sahraoui»

«Tous les acquis réalisés jusqu'à aujourd'hui au niveau de la question du Sahara occidental ont été obtenus grâce à l'unité et à la détermination du peuple sahraoui pour arracher ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance», a déclaré le président de la République sahraouie, Brahim Ghali.

Le président de la République, qui s'exprimait, samedi, lors d'une conférence regroupant l'appareil politique du Front Polisario, a appelé à préserver et défendre les acquis de la lutte des Sahraouis pour l'indépendance de leur patrie. S'agissant de la bataille juridique au sujet des ressources naturelles, le président de la République a également rappelé que la Cour de justice de l'UE avait réaffirmé dans des avis que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et que le Maroc n'a pas de souveraineté sur le territoire sahraoui et ses ressources naturelles, qui reviennent au peuple sahraoui et que toute exploitation de ces ressources doit avoir le consentement de l'unique et légitime représentant de ce peuple, le Front Polisario. Le président de la République sahraouie a salué la résistance pacifique menée par les populations sahraouies dans les territoires occupés, soumises quotidiennement à la répression marocaine, notamment les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent depuis des années dans les prisons marocaines. Il a également rendu hommage aux vaillants combattants de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) qui se trouve prête à toute éventualité pour défendre et préserver la souveraineté nationale sur tout le territoire de la République sahraouie.

L'Association australienne de solidarité avec le peuple sahraoui souhaite la poursuite des négociations entre les parties au conflit

L'Association australienne de solidarité avec le peuple sahraoui (AWSA) s'est dite satisfaite de la rencontre de Genève pour le règlement du conflit au Sahara occidental, qui s'est déroulée en présence du Front Polisario et du Maroc, les 5 et 6 décembre dernier, sous les auspices de l'ONU, souhaitant la poursuite des négociations pour garantir au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Cette satisfaction a été exprimée lors de sa réunion annuelle tenue à Sidney, durant laquelle les membres ont procédé à «l'évaluation du travail accompli l'année dernière et à l'élaboration du plan d'action pour l'année prochaine. Cette réunion a également été marquée par l'élection d'une nouvelle direction pour l'Association. Au terme de la réunion, la commission australienne de solidarité avec le peuple sahraoui a rendu public un communiqué dans lequel elle s'est félicitée de «la reprise des négociations entre les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, sous les auspices des Nations unies». Dans ce cadre, la présidente de l'Association, Lyn Allisson a déclaré : «Nous remercions l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler et tous ceux qui ont contribué à la reprise des négociations», ajoutant : «Nous souhaitons la poursuite des négociations pour l'organisation d'un référendum libre et équitable qui puisse permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination». Dans son communiqué, l'association australienne de solidarité avec le peuple sahraoui réexprime «sa solidarité et son soutien au peuple sahraoui qui a tant souffert durant quatre décennies.
Il est temps de mettre un terme à la souffrance du peuple sahraoui qui a duré 43 ans et de lui permettre de retourner dans son pays pour vivre dans la paix, la liberté et la dignité».
Les négociations entre les parties au conflit, le Maroc et le Sahara occidental, se sont déroulées conformément à la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 31 octobre 2018, qui a invité les parties au conflit à faire preuve de «volonté politique et à travailler dans une atmosphère propice au dialogue». La réunion de Genève s'est tenue, après six années de suspension des négociations et sera suivie d'une deuxième table ronde au premier trimestre de 2019

Les amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande manifestent pour dénoncer l'arrivage d'une cargaison de phosphate sahraoui

Les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande, ont organisé, dimanche, une manifestation pour dénoncer l'arrivage d'une cargaison chargée en phosphate sahraoui pillé, à destination de la ville de Dunedin au sud de la Nouvelle-Zélande, lançant des slogans revendiquant l'arrêt de ce «vol et de ce crime». Les manifestants se sont rassemblés devant le navire arrivé au port, tout en scandant des slogans contre le pillage des richesses sahraouies, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «arrêtez le vol», «nous vous avons pris en flagrant délit», ont-ils indiqué, affichant également des photos de militants sahraouis et portant des pancartes «nous exigeons de la Nouvelle-Zélande qu'elle cesse de voler notre avenir».
Le navire «Triton Folk» venait du port de la ville occupée d'El Ayoun, transportant à son bord, quelque 53 000 tonnes de phosphates, d'une valeur de 7 millions USD, importée illégalement par la société «Ravensdown».
Le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel Kamal a saisi par écrit, le directeur exécutif de la compagnie, en vue de mettre un terme à son implication dans le pillage systématique des richesses du peuple sahraoui. Par ailleurs, un film documentaire intitulé *les vents de la résistance* du réalisateur canadien Josh Cambel, relatant la résistance du peuple sahraoui et l'implication d'une compagnie canadienne dans le pillage du phosphate sahraoui, avec la complicité du régime d'occupation marocain, a été projeté, mercredi, dernier, à Dunedin en Nouvelle-Zélande. La projection du film a été rehaussée par la présence d'un nombre d'amis du peuple sahraoui qui ont réaffirmé leur disposition à exercer davantage de pression sur les compagnies néo-zélandaises pour les dissuader de piller les richesses du peuple sahraoui, rappelle-t-on.

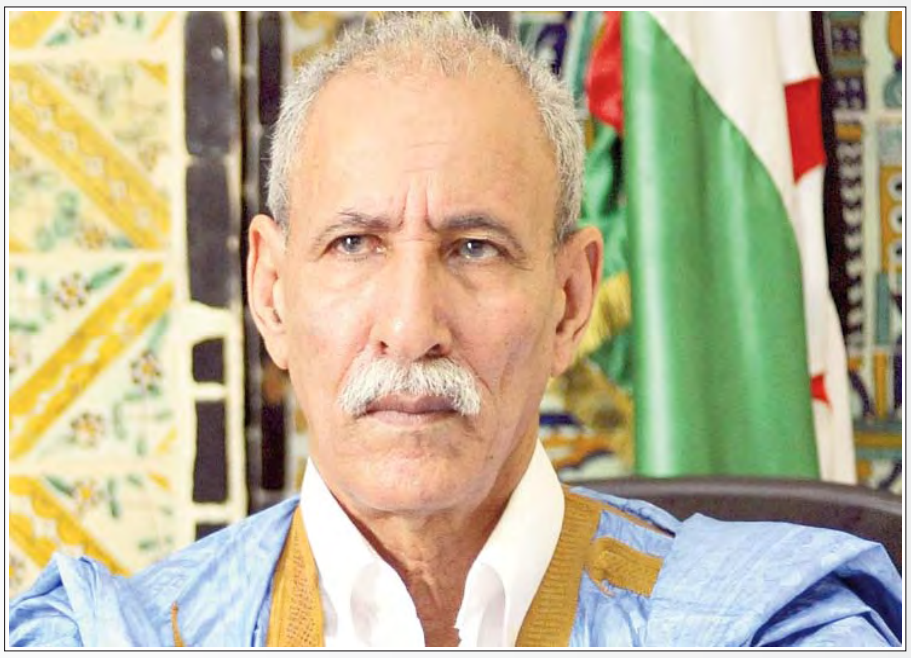

L'Union européenne s'est rendue complice du contrevenant au droit international

Le président du Conseil national, Khatri Addouh, a estimé, lundi, que l'entérinement de l'accord commercial UE-Maroc incluant le Sahara occidental occupé par le Parlement européen mettait l'institution législative européenne et les autres organes de l'Union européenne (UE) devant de grandes responsabilités et rendait l'Union «complice d'injustice, d'agression et de transgression du droit humanitaire international et de la justice européenne». Dans une déclaration, Eddouh a réitéré que «le droit international est très clair au sujet du Sahara occidental», rappelant que «les résolutions et décisions de l'organisation onusienne et de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) soutiennent qu'il s'agit bel et bien d'une question de décolonisation d'un territoire non autonome et dont le peuple est en attente d'autodétermination, qui est un droit inaliénable». Pour Addouh, «persister dans la transgression de la légalité internationale et de la justice européenne est une grave régression de la crédibilité de l'UE et des principes et valeurs qu'elle dit prônés». Par ailleurs, le président du Conseil national a tenu à saluer la position de plusieurs pays membres de l'UE, de groupes parlementaires et de parlementaires qui, a-t-il dit, «se sont opposés honorablement à ce regrettable dérapage qui met l'UE en position de complice d'injustice, d'agression et de transgression du droit humanitaire international et de la justice européenne elle même». Il a ajouté que «l'UE, sur instigation flagrante de la France et de l'Espagne, encourage l'occupant marocain dans sa politique d'entrave aux efforts et chances de parvenir à la paix dans la région avec tout ce que cela suppose en termes de menaces pour la paix et la sécurité et de gaspillage d'opportunités de coopération et d'intégration entre ses composantes, y compris le peuple sahraoui». Exprimant «la condamnation ferme du Conseil national et du peuple sahraouis de cet accord nul ab initio», le responsable sahraoui a appelé à «poursuivre le travail par tous les moyens légaux et possibles afin d'empêcher sa mise en oeuvre». Il a affirmé, à ce propos, que «la présence de la Minurso au Sahara Occidental depuis 1991, la désignation par le Secrétaire général de l'ONU d'un Envoyé personnel en charge de ce dossier et le suivi par le Conseil de sécurité sont autant de preuves que le statut final de ce territoire n'a pas encore été défini et que ceci reste tributaire de l'expression, directe et franche, par le peuple sahraoui de son libre choix à travers un référendum juste et transparent».
«Les fondements de ces règles juridiques n'ont cessé de se consolider par un consensus international continu, partant de l'établissement du droit à l'autodétermination en arrivant à la reconnaissance de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) en tant que membre fondateur de l'Union africaine (UA), a rappelé Addouh.
Il a ajouté que la justice européenne exprimée à quatre reprises, depuis 2016, dans les arrêts de la CJUE constitue un autre fondement capital et clairement énoncé que «le Maroc et le Sahara Occidental sont deux territoires distincts et séparés, que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental, qu'il est une force occupante et non administrante, que les accords conclus avec le Maroc sont non applicables au Sahara occidental et que toute disposition de ses ressources implique le consentement du peuple sahraoui via son unique et légitime représentant, le Front Polisario». Le Parlement européen a entériné, mercredi dernier à Strasbourg, l'accord UE-Maroc incluant les produits originaires du Sahara occidental, qualifié de «véritable forfaiture» qui a transgressé les arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE) ayant statué sur le caractère «distinct» et «séparé» du territoire du Sahara occidental.

Le Pakistan demande l'aide de l'ONU face aux tensions avec l'Inde

Le Premier ministre pakistanais Imran Khan a rejeté, ce mardi, toute responsabilité de son pays dans l'attentat qui a coûté la vie à 40 paramilitaires indiens la semaine dernière au Cachemire et ravivé les tensions entre les deux puissances d'Asie du Sud. L'Inde accuse Islamabad de complicité dans cette attaque revendiquée par les islamistes pakistanais de la Jaish-e-Mohammad (JeM).

Imran Khan a lancé un appel au dialogue, déploré que l'Inde ait «porté des accusations contre le Pakistan sans aucune preuve» et ajouté que son gouvernement était prêt à coopérer à l'enquête, tout en prévenant qu'Islamabad riposterait à toute attaque de son voisin et rival historique. Le Premier ministre nationaliste indien Narendra Modi, en campagne pour les législatives qui doivent avoir lieu d'ici mai et dont la posture de fermeté semble plaire à l'électorat, a donné carte blanche aux forces de l'ordre pour mettre fin aux violences séparatistes dans la région himalayenne. Le Pakistan s'est inquiété, mardi, de cette montée des tensions et a demandé aux Nations unies d'intervenir. «C'est avec un sentiment d'urgence que j'attire votre attention sur la détérioration de la sécurité dans notre région après que l'Inde a menacé de recourir à la force contre le Pakistan», écrit le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Shan Mahmood Qurehsi, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. «Il est impératif de prendre des mesures en vue d'une désescalade.
Les Nations unies doivent prendre des mesures pour réduire les tensions», ajoute-t-il.
Les autorités indiennes ont annoncé, lundi, la mort de l'organisateur présumé de l'attaque lors d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Selon un responsable de l'armée indienne, s'exprimant, mardi, devant les journalistes, l'attentat a été supervisé depuis une zone frontalière par des commandants de la principale agence du renseignement pakistanais, l'ISI, et des commandants de la JeM.
«La JeM est l'enfant de l'armée pakistanaise et de l'ISI», a encore déclaré le général K.J.S Dhillon. «Attribuer (l'attaque) au Pakistan avant même d'avoir enquêté est absurde», répond dans sa lettre Shan Mahmood Qurehsi. «Il faut demander à l'Inde de mener une enquête transparente et crédible.» L'Inde et le Pakistan, qui possèdent l'arme nucléaire, se sont livré trois guerres, la première lors de la partition de 1947, puis en 1965 et 1971.

Lutte contre le terrorisme
L'Inde et l'Argentine réitèrent leur engagement

L'Inde et l'Argentine ont réitéré leur engagement à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et ont souligné la nécessité de veiller à ce que les organisations terroristes ne disposent d'aucune arme de destruction massive (ADM), technologie ou financement, ont rapporté, ce mardi, des médias locaux. Dans une déclaration conjointe à New Delhi, le Premier ministre indien Narendra Modi et le président argentin Mauricio Macri, qui effectue une visite officielle en Inde du 17 au 19 février, ont souligné la nécessité d'une action concertée de la communauté mondiale contre le terrorisme. Condamnant l'attaque terroriste du 14 février au Cachemire, les deux parties ont indiqué que rien ne pouvait justifier des actes de terrorisme, en particulier le fléau du terrorisme transfrontalier. Les deux dirigeants ont réaffirmé leur détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et ont affirmé que des «mesures énergiques» devaient être prises contre les terroristes, les organisations terroristes, leurs réseaux et tous ceux qui «encouragent, soutiennent, financent et procurent un refuge sûr aux terroristes et à la terreur». Modi et Macri se sont engagés à renforcer la coopération contre les menaces terroristes émanant de groupes énumérés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. Les dirigeants ont aussi appelé à ce qu'aucun pays ne doit permettre que son territoire soit utilisé pour lancer des attaques terroristes sur d'autres pays. Quarante-neuf membres des forces de la police indienne ont été tués jeudi dans l'attaque à la voiture piégée contre leur convoi dans le district de Pulwama. L'attaque s'est produite lorsqu'un terroriste à bord d'un véhicule chargé d'explosifs a percuté l'un des bus transportant des membres des Forces de police de la réserve centrale (CRPF).

Sommet Trump-Kim
Un émissaire nord-coréen en route pour Hanoï

L'émissaire nord-coréen pour les Etats-Unis est arrivé à Pékin, ce mardi, avant un départ probable pour le Vietnam afin de rencontrer son homologue américain avant un second sommet prévu entre Donald Trump et Kim Jong- un, a rapporté l'agence sud-coréenne Yonhap. Kim Hyok Chol est arrivé dans la capitale chinoise aux alentours de 10h00 (02h00 GMT).
Il devrait prendre l'avion pour Hanoï dans le courant de la journée. Trois jours auparavant, le chef de cabinet de facto de Kim Jong-un, Kim Chang Song, s'était également rendu dans la capitale vietnamienne pour discuter de questions de protocole et de sécurité avec l'équipe américaine avant le sommet prévu les 27 et 28 février. Au début du mois, Kim Hyok Chol et l'émissaire américain pour la Corée du Nord Stephen Biegun s'étaient déjà rencontrés pendant trois jours à Pyongyang pour discuter de la dénucléarisation. Biegun avait alors déclaré que les discussions avaient été productives, mais qu'il y avait encore du travail à faire avant le nouveau sommet. «Nous avons un dur travail à faire avec la RPDC» (République populaire démocratique de Corée), avait dit Biegun. «Je suis persuadé que si les deux parties restent engagées, nous pouvons faire de réels progrès». Selon le département d'Etat américain, les deux parties ont évoqué «une dénucléarisation complète, la transformation des relations Etats-Unis/Corée du Nord, et la mise en place d'une paix durable sur la péninsule coréenne». L'adjoint de Biegun, Alex Wong, est déjà dans la capitale vietnamienne pour préparer le sommet. Biegun devrait s'y rendre prochainement pour reprendre son dialogue avec Kim Hyok Chol. Au cours de leur première rencontre en juin à Singapour, Kim et Trump avaient signé une déclaration vague en faveur de «la dénucléarisation de la péninsule coréenne».
Aucun progrès n'a été réalisé depuis, les deux parties s'écharpant sur le sens exact de cet engagement.
Les analystes estiment que la deuxième rencontre devra déboucher sur du concret pour éviter de ressembler à un épisode de téléréalité et raviver la crise nucléaire nord-coréenne.

Brésil
Bolsonaro limoge l'un de ses plus proches conseillers

Le président brésilien Jair Bolsonaro a limogé, lundi, l'un de ses plus proches conseillers, Gustavo Bebianno, au cœur d'un scandale de malversations présumées dans le cadre du financement de la campagne électorale de candidats du Parti social-libéral (PSL, extrême droite) au Congrès en octobre dernier. Gustavo Bebianno, secrétaire général de la présidence, a été accusé la semaine dernière par la presse brésilienne d'avoir détourné des fonds de campagne lors des élections d'octobre dernier, alors qu'il était président par intérim du PSL. Il nie toute malversation. Dans une courte vidéo diffusée lundi soir, Jair Bolsonaro a déclaré avoir pris la décision de limoger Bebianno du fait de «divergences d'opinions sur des questions importantes», sans donner davantage de précisions.
Le départ de Bebianno, l'un des plus importants membres du gouvernement, constitue la première crise politique traversée par Bolsonaro depuis son arrivée au pouvoir le 1er janvier. Elle survient alors que le gouvernement doit dévoiler dans le détail cette semaine un important projet de réforme des retraites.

Haïti
La MINUJUSTH appuie la police haïtienne dans sa mission de protection

La Mission des Nations unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) poursuit son soutien à la Police nationale haïtienne (PNH) dans sa mission de protection des personnes et des biens, au moment où le pays connait des épisodes de violence en marge des manifestations entravant les activités socioéconomiques depuis 11 jours. Dans le cadre de son mandat, la composante de police de la MINUJUSTH continue d'apporter son appui à la PNH en renforçant ses effectifs sur le terrain avec des points fixes, des patrouilles ou une assistance périmétrique, ainsi que des escortes de convois de ravitaillement. De leur côté, les policiers internationaux de la MINUJUSTH déployés dans les régions soutiennent les officiers supérieurs de la PNH dans le cadre du Programme d'accompagnement et de conseil (PAC). «Compte-tenu de l'étendue de la mobilisation ainsi que des nombreux actes de violence contre les personnes et les biens, qui ont mis à rude épreuve les capacités de l'institution, force est de constater que la PNH relève chaque jour avec courage les défis des troubles à l'ordre public que connaît le pays», a souligné le commissaire Serge Therriault, commandant de la composante police de la MINUJUSTH. Pour le commissaire Therriault, les violences qui frappent Haïti représentent un «nouveau test» pour la PNH et mettent en évidence la capacité de l'institution policière à mobiliser le nombre requis d'officiers dans tous les départements, et en particulier à Port-au-Prince, pendant une période prolongée, avec des niveaux de supervision et de formation qui s'améliorent constamment.
«Cela jette néanmoins un éclairage supplémentaire sur le manque significatif d'équipement et de soutien logistique auxquels l'institution doit faire face en temps normal, lesquels ont un impact d'autant plus accentué dans cette période difficile», a-t-il ajouté. Saluant le dévouement des policiers et policières haïtiens à tous les niveaux dans l'exécution de leurs tâches, le commissaire recommande de garder le cap de la proportionnalité de la réponse face aux manifestants. «Dans les jours à venir, la Police nationale d'Haïti devra continuer à s'assurer de faire preuve de retenue dans les confrontations avec les manifestants, surtout en matière de l'usage de la force et de respect des droits humains», a-t-il souligné.

Grèce

Le Conseil de l'Europe dénonce les conditions de rétention des migrants

Le comité anti-torture du Conseil de l'Europe a de nouveau dénoncé, lundi, les conditions de rétention «largement inférieures aux normes» des migrants en Grèce et pointé des «allégations crédibles» de «mauvais traitements» infligés par la police à des demandeurs d'asile.

«Les étrangers privés de liberté par les autorités grecques doivent être traités avec humanité et (...) leur dignité doit être respectée», rappelle le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) dans un rapport rédigé après une visite d'une dizaine de jours en Grèce en avril 2018. «Les conditions de rétention étaient largement inférieures aux normes dans certains commissariats de police et postes des gardes-frontières», notamment dans le nord-est du pays, à la frontière avec la Turquie, «où les étrangers passaient la nuit dans deux cellules d'une saleté répugnante», écrivent les experts de l'organisation paneuropéenne. Dans le même secteur, un centre de rétention était «tellement surpeuplé que les hommes seuls, les familles, les enfants et les femmes enceintes étaient entassés pendant des semaines, voire des mois, dans des locaux qui offraient à peine plus de 1 m² d'espace par personne», s'indigne encore le CPT. Le Comité mentionne également plusieurs «allégations crédibles» de violences policières (gifles, coups de poing, de pieds ou de matraque et violences verbales) à des étrangers retenus dans la région d'Evros et sur l'île de Lesbos. Le CPT recommande «une nouvelle fois» aux autorités grecques «d'augmenter considérablement le nombre de foyers» pour les mineurs isolés et appelle Athènes à «revoir complètement (sa) politique concernant (leur) rétention». Dans sa réponse publiée dans ce rapport, Athènes indique, notamment, «qu'aucune responsabilité disciplinaire de la police hellénique n'a été établie» en ce qui concerne les violences policières et souligne que les mauvaises conditions dans la région d'Evros étaient, notamment, dues «à la pression migratoire». En 2017, un précédent rapport du CPT dénonçait déjà les conditions de détention «inacceptables» de milliers de migrants, entassés dans des cellules «crasseuses» et surpeuplées, manquant de nourriture et d'eau potable et soumis à des violences policières.

Nicaragua

Peines de plus de 200 ans de prison pour deux opposants

Un tribunal de Managua a condamné, lundi, deux opposants au régime du Président Daniel Ortega à des peines records de 216 et 210 années de prison pour leur participation l'année dernière aux manifestations qui réclamaient le départ du chef de l'Etat et de sa vice-présidente et épouse Rosario Murillo, a annoncé leur avocat. L'avocat, qualifiant ces peines d'«exagérées», a assuré à l'AFP qu'elles étaient d'une gravité «jamais vue auparavant au Nicaragua». Les deux hommes avaient été déclarés coupables dès décembre dernier, mais la peine devait être prononcée ultérieurement.

Les deux opposants devront purger la peine maximale au Nicaragua de 30 ans de prison. Medardo Mairena, l'un des leaders de l'organisation d'opposition Alliance civique pour la justice et la démocratie, a été condamné à 216 années de prison pour «terrorisme» et six autres délits en relation avec sa participation aux manifestations.

L'accusation lui a, notamment, imputé une part de responsabilité dans la mort de quatre policiers et d'un civil, a dit Julio Montenegro, leur avocat et juriste de l'ONG Commission permanente des droits de l'homme (CPDH). Le juge Edgard Altamirano a de plus condamné à 210 années de prison le dirigeant paysan Pedro Mena pour les mêmes faits.

Egypte

Deux policiers tués dans une explosion au Caire

Deux policiers ont été tués, lundi, au Caire dans l'explosion d'un engin pendant qu'ils poursuivaient un homme soupçonné d'avoir posé une bombe la semaine dernière près d'une mosquée, a annoncé le ministère égyptien de l'Intérieur. L'explosion, survenue non loin de la mosquée Al Azhar, dans le centre de la capitale, a également fait trois blessés, des policiers, et provoqué la mort du suspect qu'ils avaient pris en chasse, a-t-on ajouté de même source. «Alors que des membres des forces de sécurité encerclaient l'homme et étaient sur le point de l'arrêter et de le contrôler, un engin explosif en sa possession s'est déclenché», a expliqué le ministère. Les policiers étaient à la recherche de l'auteur d'une tentative d'attentat à l'explosif près de la mosquée de Guizeh, dans les environs du Caire, vendredi. L'engin avait finalement été désactivé par les policiers, selon le ministère.

Corée du Sud

Deux morts et une cinquantaine de blessés dans un incendie d'un sauna

Deux personnes sont mortes et une cinquantaine d'autres ont été blessées, ce mardi matin, suite à un incendie survenu dans un sauna dans le sud-est de la Corée du Sud, rapportent des médias locaux. L'incendie s'est déclaré vers 7h11 heure locale (22h11 GMT lundi) dans un sauna pour hommes situé au 4e étage d'un immeuble de la ville de Daegu, à 240 km au sud-est de Séoul, la capitale sud-coréenne. Les flammes ont été maîtrisées une vingtaine de minutes plus tard, mais les fumées ont pénétré dans d'autres installations de l'immeuble de sept étages, selon les médias. Les victimes (deux hommes d'une soixantaine d'année) ont été retrouvées mortes à l'intérieur du sauna. Environ 50 autres personnes ont été intoxiquées par l'inhalation de la fumée, dont une se trouve dans un état grave, ont été évacuées vers les hôpitaux voisins, a-t-on précisé de même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances réelles de cette catastrophe.

Argentine

La justice argentine ordonne l'arrestation de l'ancien vice-président argentin

La justice argentine a ordonné, lundi, l'arrestation de l'ancien vice-président Amado Boudou, libéré sous caution en décembre alors qu'il purgeait une peine de près de six ans de prison pour corruption et prise illégale d'intérêt. Boudou, vice-président argentin de 2011 à 2015, avait été condamné en août à cinq ans et dix mois de prison pour une opération de reprise controversée d'une entreprise imprimant des billets de banque alors qu'il était ministre de l'Economie. Il avait également été déclaré inéligible à vie. En décembre, l'ancien vice-président de Cristina Kirchner avait été libéré contre le versement d'une caution d'un million de pesos (près de 23.000 euros) et le port d'un bracelet électronique. Contrairement au parquet, les services anticorruptions du président argentin Mauricio Macri avaient fait appel de cette remise en liberté.

Australie

Les incendies ravagent plus de 74 000 hectares dans le sud-est du pays en une semaine

Plus de 74 000 hectares ont été ravagés par les feux depuis une semaine au nord-est de l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud (sud-est de l'Australie), ont indiqué, ce mardi, les autorités locales. Au moins 120 maisons et dépendances ont été détruites et des dizaines d'autres endommagées par trois feux de brousse qui ont sévi, notamment, à Tingha et Tabulam, a précisé le service d'incendie rural de l'Etat. «Les équipes continueront leurs efforts au cours des prochains jours», a ajouté la même source, précisant que les trois incendies «ne sont toujours pas complètement maitrisés».

Putsch manqué en Turquie

Plus de 300 mandats d'arrêt pour liens présumés avec Gülen

Les autorités turques ont émis, ce mardi, des mandats d'arrêt contre 324 personnes soupçonnées de liens avec le mouvement du prédicateur Fethullah Gülen, accusé par Ankara d'être derrière le putsch manqué de juillet 2016, ont rapporté des médias turcs. Ces mandats ont été émis par des procureurs dans différentes provinces, notamment Istanbul, Ankara et Izmir, dans le cadre d'enquêtes sur les réseaux gulénistes. Le bureau du procureur d'Ankara a ainsi annoncé dans la matinée l'interpellation de 30 personnes sur 89 dont il avait requis l'arrestation. Par ailleurs, des mandats d'arrêt ont été émis contre 182 personnes dans 42 provinces par les autorités d'Izmir (ouest), d'après l'agence de presse DHA. L'agence Anadolu a rapporté également que le procureur d'Istanbul avait émis des mandats d'arrêt contre 53 soldats d'active. Plus de 760 personnes avaient ainsi été arrêtées la semaine dernière à travers le pays, mais 138 d'entre elles ont ensuite été libérées, dont 122 sous contrôle judiciaire, d'après un communiqué diffusé vendredi par le procureur d'Ankara. Depuis le coup d'Etat manqué, plus de 55 000 personnes ont été arrêtées et 140 000 limogées ou suspendues. Les autorités turques accusent Gülen d'avoir fomenté la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016, mais le prédicateur, qui réside depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis, nie toute implication.

Cuba

Bruno Rodriguez appelle le corps diplomatique à rejeter une intervention américaine au Venezuela

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a réuni, lundi, l'ensemble des ambassadeurs en poste sur l'île pour les appeler à rejeter toute intervention militaire au Venezuela. «Lors d'une rencontre au ministère des Affaires étrangères avec 108 ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, j'ai lancé un appel, au nom du gouvernement de Cuba, à agir en défense de la paix et à éviter, grâce à l'effort conjoint de la communauté internationale, une agression militaire des Etats-Unis contre le Venezuela», a tweeté le ministre. La semaine dernière, Cuba avait fait état de la présence d'unités militaires américaines dans les Caraïbes en vue d'une «agression» contre le Venezuela, «déguisée en intervention humanitaire». Cuba, plus proche allié de Caracas, multiplie les déclarations de solidarité avec le gouvernement de Nicolas Maduro, mis au défi par l'opposant Juan Guaido, reconnu président par intérim par une cinquantaine de pays, Etats-Unis en tête.

Commémoration

La Journée nationale du Chahid célébrée pour la 1re fois à Paris

La Journée nationale du Chahid (Martyr) a été célébrée, ce lundi soir, pour la 1re fois à Paris, en présence de moudjahidine, fils de chouhada, et des membres du mouvement associatif, ainsi que celle de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua.

Organisée par le Centre culturel algérien de Paris et le Collectif citoyen de la communauté algérienne établie en France, la cérémonie s'est déroulée également en présence du vice-président du Parlement africain, Djamel Bouras, et du président du Collectif des Africains résidant en France amis de l'Algérie, Grégoire Mukendi, ainsi que de nombreuses personnalités africaines.
Le président du Collectif citoyen de la communauté algérienne établi en France, Rabah Lachouri, a souligné, dans son intervention, que cette journée est une date et un patrimoine des Algériens, rappelant les affres du colonialisme et les crimes de l'armée française durant la Guerre de Libération nationale.
Pour sa part, le président du Conseil national citoyen, Mahrez Lamari, a affirmé que le Chahid doit rester «vivant dans la mémoire collective» des Algériens, demandant à l'assistance d'avoir une «pensée pieuse» et s'incliner devant leur courage, leur loyauté «indéfectible» et leur sacrifice pour leur pays.
«L'histoire enregistre en lettre d'or la noblesse et l'engagement d'un million et demi de chouhada qui constituent un patrimoine qui doit unir tous les Algériens sans exclusion», a-t-il ajouté. De son côté, Mohamed Ghafir dit «Moh Clichy», membre de la Fédération de France du FLN, a rappelé les sacrifices des chouhada parmi les membres de la communauté établis en France, citant les 6 premiers assassinés lors des manifestations du 14 juillet 1953 et ceux qui sont tombés lors des manifestations du 17 octobre 1961.
Le président du Collectif des Africains résidant en France amis de l'Algérie s'est incliné pour sa part devant la mémoire des Martyrs algériens, saisissant l'occasion pour rappeler le soutien de l'Algérie aux mouvements de libération d'Afrique dans leur combat pour l'indépendance.
Rabah Lachouri, en sa qualité de fils de Chahid, a reçu, à la fin de la cérémonie, la médaille du mérite et d'honneur de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada.

Ali B.

Coopération Algérie - UE

Ghania Eddalia lance à Médéa le programme «Padsel-Noa»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a procédé, hier, à Médéa, au lancement du Programme d'appui au développement local durable et aux activités sociales dans le nord-ouest de l'Algérie «Padsel-Noa» au profit des 4 communes de la wilaya bénéficiaires de ce programme, en présence de l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne (UE) à Alger.
Le lancement opérationnel de ce programme va permettre aux populations des 4 communes ciblées, en l'occurrence Baata, Ouled Hellal, Ouled Antar et Kef Lakhdar, de bénéficier de projets communautaires appelés à «améliorer les conditions de vie des habitants de ces communes, de renforcer la création d'emplois et la diversification des revenus, outre la valorisation des capacités des compétences et des structures locales», a indiqué la ministre. En sus des projets communautaires déjà identifier ou en phase d'élaboration, couvrant les segments de l'agriculture, l'élevage, les métiers traditionnels et le recyclage, la ministre a annoncé, la prise en charge, dans le cadre de ce programme, de la formation de 15 jeunes, en qualité d'accompagnateurs et de facilitateurs, ainsi que l'encadrement d'une cinquantaine d'associations locales qui vont servir, plus tard, de relais entre les différents organismes chargés de l'application de ce programme et les populations ciblées, a fait savoir Ghania Eddalia.
La ministre a ajouté qu'un groupe de travail s'emploi actuellement à finaliser la liste des actions et des projets qui seront mis à exécution au niveau des 6 wilayas concernées par le programme «Padsel-Noa», à savoir Médéa, Aïn Defla, Chlef, Tiaret, Tissemsilt et Saïda, affirmant que les actions à venir «auront un impact certain sur le niveau de vie des populations ciblées et sont le résultat du travail d'expertise menés sur le terrain par les différentes commissions».

Houda H.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

NIF :099034019000827
Programme : C.S.G.C.L

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2019

La direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux :

- Achèvement de l'assainissement de Aouine Zrregua - commune de Medjana.
- Achèvement de l'assainissement de Fassalou - commune de Medjana.
- Achèvement de l'assainissement d'Ouled Mahdi - commune de Hasnaoua.
- Achèvement de l'assainissement d'Ouled El Gaid - commune de Hasnaoua.
- Extension du réseau d'assainissement à travers la commune d'El Annasser - commune d'El Annasser.
- Extension du réseau d'assainissement à travers la commune de Ghailassa- commune de Ghailassa.
- Extension et réhabilitation du réseau d'assainissement des centres Chania et Blimour centre - commune de Blimour.
- Etude et réalisation, prolongement et raccordement des rejets final à centre chania (première tranche) - commune de Blimour.
- Réalisation du réseau d'assainissement des centres : Zdair, cotta et thenia -commune de Bordj Ghedir.
- Réalisation du réseau d'assainissement des centres : Dachra et Safia -commune de Bordj Ghedir.
- Achèvement de l'assainissement d'Oued Lakhder - commune d'El Hammadia.
- Achèvement de l'assainissement de Haitala - commune d'El Hammadia.
- Achèvement de l'assainissement de Mechta Fatima - commune d'El Hammadia.
- Réalisation du réseau d'assainissement El Rbiate - commune d'El Hammadia.
- Extension du réseau d'assainissement du centre Beni Meglat -commune de Khelil.
- Extension du réseau d'assainissement du centre Bessebassa -commune de Khelil.
- Réalisation du réseau d'assainissement Ouled H'cine -commune de Tixter.
- Réalisation du réseau d'assainissement du centre El Brimat - commune de Ben Daoud.
- Rénovation du réseau d'assainissement du village Ras El Oued.
- Extension du réseau d'assainissement des centres Bir Djlila et Bir L'hlou -Commune de Ain Tassera.

Le présent avis d'appel d'offres est destiné aux entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique comme activité principale et ayant satisfaisant obligatoirement aux conditions d'éligibilité :

- ✓ **Présentation d'un Certificat de qualification et de classification professionnelle Seulement catégorie QUATRE (04), et comme Activité principale hydraulique.**
- ✓ **Présentation des attestations de bonne exécution d'un projet d'Assainissement similaire d'un montant égal au superieur 6.000.000.00 DA.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet à la direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise cité administrative (ex douar souk).Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise' la référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature »
« offre technique » ou « offre financière »selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention –

**SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR-
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02 /2019**

* Copie du jugement du tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire.
* Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2015-2016-2017), visés par les services des impôts.
* Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS valable trois mois avant la date d'ouverture des plis + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID attestations de succès + les attestations de travail valable à la date d'ouverture des plis.
* Liste des moyens matériels dressée et délivrée par un huissier de justice ou document de locations du matériel établi par un notaire durant l'année 2019 (joindre cartes grises (copies) + assurances, concernant le matériel roulant (joindre les factures d'achat) valables à la date de dépôt des offres.
* Références professionnelles joindre attestations de bonne exécution dans le domaine d'AEP, portants l'objet et le montant délivrés par des services contractants (copies).

02/ Offre technique contient
* Une déclaration à souscrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
* Touts document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires
* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03/ Offre financière contient
* Lettre de soumission renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
* Bordereau des prix unitaire renseigné en chiffre et en lettre signé, cacheté et daté.
* Devis quantitatif et estimatif renseigné signé, cacheté et daté.

- la durée de préparation des offres est fixée à **"15" Quinze jour** à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse où le portail des marchés publics.
- Les offres sont déposées au siège de La direction des resources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise cité administrative (ex Douar Souk) B.B.A, à La date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres **avant 09h00.**
- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière se tiendra en séance publique et pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10h00**, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance d'ouverture des plis.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

L'Echo d'Algérie : 20/02/2019 **Anep : 1916 004 210**

Sudoku

	7				3		4	2
2	4		6				8	1
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7				4	2			9
6	8						5	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3 P	2	4	1	5	6	■	4	2	7	2	8
6	9	2	10	■	6	10	10	6	2	11	12	10	6
■	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6	■	14
1	6	4	1	12	13	14	6	1	■	10	13	6	6
2	10	6	■	4	1	5	15	6	1	■	16	13	10
■	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6	■	1	10
8	1	■	2	13	■	2	17	■	2	17	3	9	6
18	■	17	8	1	13	7	■	12	■	8	5	■	17
2	3	5	12	10	■	9	2	1	19	2	10	4	■
10	5	■	4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3
8	12	7	17	■	6	■	17	13	8	6	4	4	6
2	10	2	■	2	9	2	5	1	6	17	■	6	13
1	■	1	2	5	9	■	17	6	9	■	10	13	9
19	2	4	■	9	6	19	■	17	6	3	2	1	6

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5
2	14	12	5	1

2	14	2	10	4		19	
4	12	13	4		19	5	4

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étai

ABAISSER
ADMISE
ALLUMEE
APPLAUDI
BLAGUE
CABOTAGE
CONCEVOIR
DEPLIEE
DESIRANT
DEVOUE
DIESE
ENTOURAGE
ETAGEE
FIEFFEE
FIGUE
GRAFFITI
JESUITE
LOYALISME
METRAGE
PAYER
REBATIE
REDIT
REJOUIR
SINGLE
TOISEE
VERDOYER
VIRAGO

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

Mots fléchés

1	2	3	4	5	6	7	8	9

Répandre, propager des bruits, des nouvelles

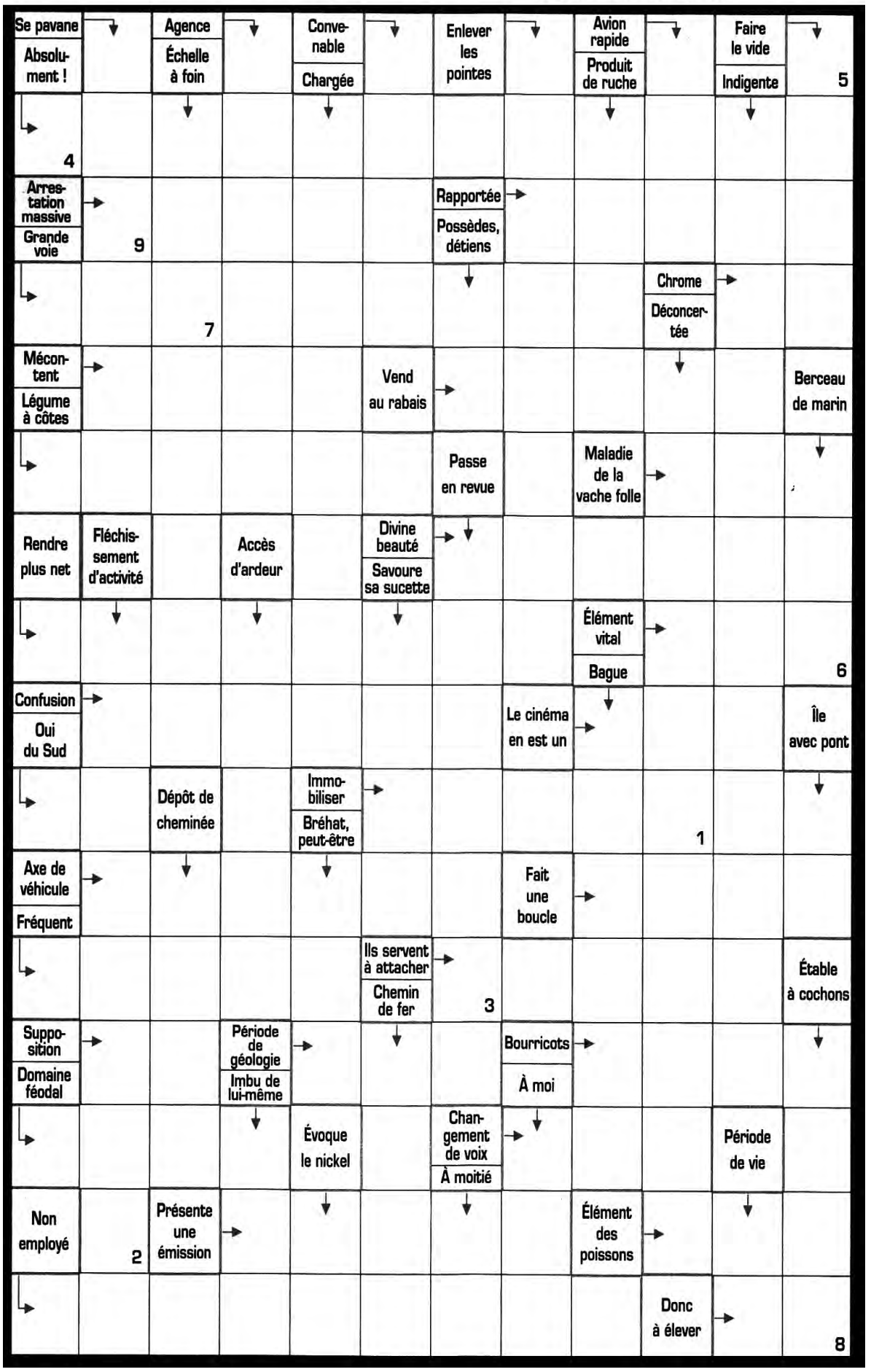

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

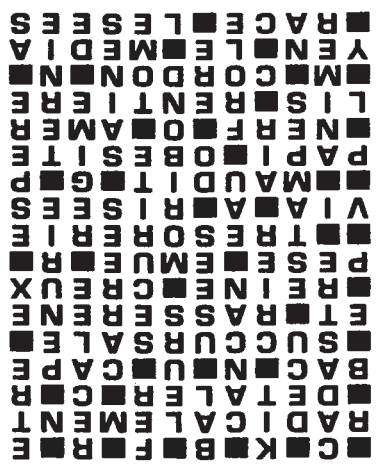

Sudoku

7 8 6	9 5 3	2 1 4
9 2 4	7 6 1	8 5 3
5 1 3	4 8 2	6 7 9
2 9 8	6 3 5	1 4 7
6 7 5	1 4 8	3 9 2
4 3 1	2 7 9	5 6 8
1 6 9	8 2 4	7 3 5
8 5 7	3 9 6	4 2 1
3 4 2	5 1 7	9 8 6

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie en direct
09h30 : El Mouqawil
10h00 : El Karayine
10h30 : Radjeli Chef
11h00 : Expression Livre
12h00 : Journal en français
12h25 : Hayat Djadida
13h35 : Fayda Ala Mayda
14h05 : Dar Oum Hani
15h00 : Studio Essighar
16h00 : Ikhoua El Fadha'e
16h25 : El Djazaïr Tarikh Oua Hadhara
17h15 : El Mouqawil
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal en français
19h25 : El Karayine
20h00 : Journal du 20 h
20h45 : La Semaine Éco
21h45 : Ma télé à moi
22h45 : Senteurs d'Algérie «Mascara 1re ptie»
23h20 : Daerate E'doue

ALGERIE

TF1

21h00 : Esprits criminels

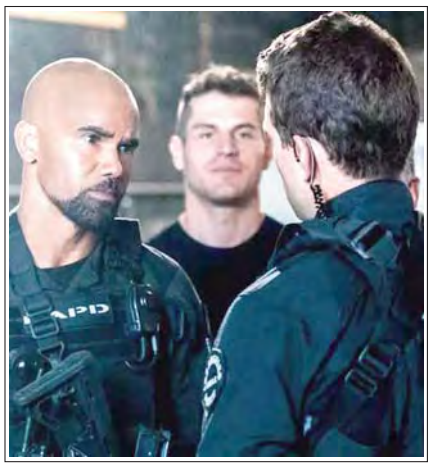

L'équipe est en alerte alors que 3 attaques à la machette en plein jour et dans des lieux fréquentés de Washington ont été signalées en une heure. La traque se transforme en enquête criminelle quand la 1re personne agressée meurt de ses blessures. À partir des informations...

arte

20h55 : Gloria

Comptable d'une famille mafieuse de New York, Jack sait que sa famille et lui sont en danger car il détient un livre de comptes compromettant. Ils doivent rapidement quitter leur appartement. Jack donne le livre à son fils et envoie ce dernier chez Gloria, une voisine...

SYFY

21h00 : Les autres

Jersey, 1945. Grace attend le retour de Charles, son mari, parti à la guerre. Elle élève seule Anne et Nicholas, atteints d'une maladie qui leur interdit de s'exposer à la lumière du jour. Un matin, madame Mills, qui a servi les anciens propriétaires, se présente avec M. Tuttle,...

C8

21h00 : Au tableau !

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, Christian Estrosi, maire de Nice, et Kad Merad, acteur et maître de cérémonie des César 2019, se prêtent aux questions d'une classe de primaire. Sans détour, parfois avec impertinence, les enfants les interrogent sur leur parcours, leurs souvenirs d'école, leur métier et les difficultés qu'ils rencontrent...

.3

21h00 : Des racines et des ailes

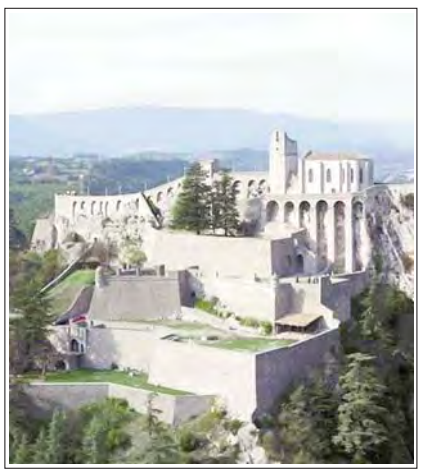

À la découverte d'une route marquée par l'histoire, qui serpente sur plus de 300 km, de la Côte d'Azur aux Alpes. L'historienne Gloria Peria évoque les monuments édifiés par l'Empereur sur l'île italienne d'Elbe, point de départ de son périple en 1815. Puis direction Grasse, dans le Sud de la France, où Chantal Roux a créé un parfum en souvenir du passage...

TV5 MONDE

21h00 : Objectif Monde

Aux Etats-Unis, au Brésil, en Europe, le discours antisystème et l'hostilité envers les partis politiques traditionnels et les élites font florès. Qu'est-ce qui rapproche Donald Trump, Jair Bolsonaro et Matteo Salvini ? Y a-t-il un point commun entre les «gilets jaunes» et le Mouvement 5 étoiles ? Populisme, dégagisme, ces mots qui reviennent sans cesse...

W9

21h00 : Air Cocaïne

Dans la nuit du 19 au 20 mars 2013, sur le tarmac de Punta Cana, en République dominicaine, la brigade des stupéfiants qui a été renseignée par les Etats-Unis intercepte un Falcon 50 qui s'apprête à décoller pour Saint-Tropez, dans le Var. Les agents de la Direction nationale de contrôle de drogues (DNCD) saisissent une vingtaine de valises...

RTL9

20h40 : Le gardien du manuscrit sacré

Au Tibet, en 1940, un maître bouddhiste transfère son savoir à son disciple en même temps que la garde d'un manuscrit sacré, clef d'un pouvoir absolu. Trois ans plus tard, les Allemands ont attaqué le monastère. Le maître a été exécuté. Le disciple s'enfuit avec le précieux parchemin... Soixante ans plus tard, il doit transmettre l'héritage. Selon une prophétie,...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Jeunesse et Sports

214 nouvelles infrastructures réceptionnées et plus de 4800 cadres formés

Le secteur de la Jeunesse et des Sports a connu, entre 2017 et 2018, la réception de 214 nouvelles infrastructures sportives et la formation de plus de 4800 cadres dont 45% de cet effectif affectés aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour améliorer l'encadrement de la jeunesse locale, selon les chiffres avancés dans la déclaration de politique générale du Gouvernement.

«A la fin de 2016, le parc national des infrastructures sportives s'élevait déjà à 7231 unités, en sus de la réception, au cours des 18 derniers mois, de 214 nouvelles infrastructures. Il s'agit également de 153 autres infrastructures réceptionnées fin 2018, tandis que les grands stades de football de Baraki (Alger), Tizi-Ouzou et Oran seront réceptionnés au début de l'année 2019», indique le document annexe à la déclaration de politique générale du gouvernement. Quant à la promotion des activités de jeunesse, «le ministère de la Jeunesse et des Sports a organisé, en 2018, les Jeux africains de la jeunesse. Il veille aussi au soutien financier de près d'une cinquantaine de fédérations sportives avec des subventions publiques, à la mobilisation d'une importante dotation financière (près de 4 Mds de dinars) pour la bonne préparation de nos sélections nationales qui prendront part aux jeux Olympiques de Tokyo en 2020 et aux Jeux méditerranéens d'Oran en 2021». Concernant le domaine de la formation des compétences du secteur et l'encadrement de la jeunesse, «les deux dernières années ont enregistré la formation de plus de 4800 cadres destinés aux filières jeunesse et sports, dont 45% de cet effectif a été affecté aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour améliorer l'encadrement de la jeunesse locale». Ce domaine a vu, notamment, l'accès de 2,2 millions de jeunes à des activités socio-éducatives et des activités d'échanges et de loisirs de jeunes, l'organisation de 21 festivals au profit des jeunes, l'offre de vacances balnéaires à plus de 300 000 jeunes des wilayas de l'intérieur et la prise en charge de plus de 400 projets associatifs de jeunes.

La Déclaration de politique générale comprend six chapitres relatifs au bilan du gouvernement dans les différents secteurs et une conclusion axée sur «les vertus de la continuité».

Elle comprend une évaluation du bilan du gouvernement qui «reflète de nombreuses avancées dans la mise en œuvre du programme du président de la République». «Ces avancées soulignent les vertus de la continuité, qu'il s'agisse de la continuité dans le quinquennat actuel du Président Abdelaziz Bouteflika, ou qu'il s'agisse de la continuité dans le processus de reconstruction nationale conduit par le chef de l'Etat», souligne le document.

Bessa N.

Handi-basket (Nationale dames)

Les qualifiés pour les play-offs connus

Les quatre clubs appelés à animer les play-offs (tournoi pour le titre) du Championnat de Nationale dames de handi-basket à Ouargla sont connus, à l'issue des matchs du 5e tournoi qui a pris fin lundi à El Eulma.
Les quatre équipes H. Ouargla, Nour El Eulma, Mouloudia Club Hassasna et Ittihad M'sila se retrouveront dans quelques jours à Ouargla pour disputer le titre national de la saison 2018-2019. Ces équipes se sont qualifiées à l'issue de cinq tournois qui ont permis au champion sortant, à savoir la formation de Ouargla, de dominer les débats pour s'offrir la 1re place avec un total de 22 points et un parcours sans faute (11 victoires contre zéro défaite). Cette domination confirme la bonne santé d'une équipe composant en majorité la sélection algérienne handi-basket, double championne d'Afrique en titre et élue meilleure équipe algérienne de 2018 dans le traditionnel sondage APS (Algérie Presse Service), récompensant les meilleurs sportifs de l'année. Rien ne semble arrêter le club d'Ouargla qui représente, à chaque fois, sa région de la meilleure manière.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la santé et de la population de la wilaya de BATNA

Etablissement public hospitalier ALI N'MER MEROUANA

N.I.F : 0 007 0504 90137 46

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de décrit présidentiel n° 15-247 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public.

L'EPH Ali N'mer Merouana informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a le marché portant la fourniture du **consommable d'hémodialyse**.

Sur la base du procès-verbal de l'évaluation des offres, prononce que l'opération de le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Soumissionnaire	Montant (DA) En TTC	Observation
01	SARL IMC	31 873 247,35	Offre financière unique

Les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique, offres financière à se rapprocher l'établissement au plus tard trois(03) jours à compter des premiers jours de publication de l'attribution provisoire de marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Il appartient à chaque soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de l'administration de **L'EPH Ali N'mer Merouana** dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis.

Passer ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

L'Echo d'Algérie : 20/02/2019 | Anep : 1916 004 006

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'EL-OUED
WILAYA DÉLÉGUÉE D'EL-MEGHAIER
COMMUNE D'EL-MEGHAIER
N° CODE FISCAL : 098439275086306

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 11 / 2019 (F.S.G.C.L)

En application du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de L'APC d' EL-Meghaier lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

- **Aménagement des Aires de jeux A Nsigha – Mahdia- Dandouga et Tarfaya Saalah**
  - lot N 01 ; Aménagement des Aires de jeux A Nsigha et Mahdia.
  - lot N 02 ; Aménagement des Aires de jeux A Dandouga et Tarfaya Saalah.
- **Aménagement urbain et revêtement avec gazon artificiel pour recouvrement stade municipale à Nsigha**
- **Aménagement urbain et revêtement avec gazon artificiel pour recouvrement stade proximité à elmeghaier**

* Les soumissionnaires qualifies et intéressés , peuvent se rapprocher auprès du bureau de marchés de L'APC pour retirer les cahiers de charges contre paiement de la somme de deux mille (4.000.00) dinars.
* Les offres seront accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur conformément au décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.
* Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature ", "offre technique "ou "offre financière ",selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention " N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offre ,appel d'offres ouvert avec exigence de de capacités minimales n° .... (nom de projet)

Composition de l'offre :

Dossier de candidature contient :

-Déclaration de candidature remplie et signée.
-Déclaration de probité remplie et signée.
-copie du registre commercial .
-copie de certificat de qualification et classification professionnelles activité principale constriction catégorie1ou plus
-copie original de l'extrait du casier judicaire N°3 en cours de validité.
-copie d extrait de rôle
-copie du statut juridique pour les sociétés avec toutes les modifications s'il y a lieu.
-copie de l'attestation de miss a jour(cnas- casnos- cacobatph).
-copie de code fiscale
- copie des résultats financiers ou du certificat de chiffre d affaires pour les trois derniers années.
*/capacités professionnelles : Attestations de bonne exécution
*/ capacités humains: moyens humains et matériels et références professionnelles suivant le cahier de charge.
*/ capacités financière : Liste des moyens matériels carte grise certificat d assurance .
-copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux au C NRC de l'année pour les sociétés

L'offre technique :

-Déclaration a souscrire remplie et signée.
-le cahier des charges portant a la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté". Parafe et signe par le contractant
-planning travaux détailler.

L'offre financière :

-la lettre de soumission remplie et signée.
-bordereau des prix unitaires remplié et signé
- devis quantitatif et estimatif remplié et signé

Remarque : les soumissionaires peuvent participer a tous les lots et le service contratont peut attribuer un ou plusieurs lot selon les capacités de chaque soumissionaires .
La durée de préparation des offre est quinze (15) jours à partir de la première date de la parution du présent des plis se fera à (14 :00) précise en séance publique.

- La durée de la validation des offres et de cent vingt (120) jours plus la durée de préparation des offres.
* **NB** : les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 20/02/2019 | Anep : 1916 004 216

EN

Bennacer déterminé à bousculer la hiérarchie

Tout indique que le jeune international algérien, Ismaël Bennacer quittera son club italien Empoli, en fin de saison en cours. Les copies qu'il est en train de rendre lui ont permis de faire l'objet déjà de convoitises d'ici et de là.

D'ailleurs, la presse italienne s'est enflammée après le match qu'il a livré dimanche passé contre Sassuolo et au terme duquel il a été choisi comme meilleur joueur de la partie. Outre ses efforts et ses deux passes décisives, c'est sa palette qui séduit et cela laisse la presse locale penser que le joueur ne restera certainement pas à Empoli en fin de saison. Pour rappel, plusieurs médias annoncent le joueur comme étant acquis pour la formation de Naples la saison prochaine contre un chèque de 12M€, mais le président du club a démenti, laissant juste entendre un intérêt de l'équipe du sud italien où évoluent deux autres internationaux algériens, en l'occurrence, Faouzi Ghoulam et Adam Ounas. Il faut dire que la belle forme affichée par Bennacer, intervenant avec l'approche la date FIFA de mars et aussi à 4 mois de la CAN, permet à l'ex-sociétaire d'Arsenal de postuler désormais à une place de titulaire dans l'entrejeu algérien, lui, qui n'a pas encore eu sa chance depuis l'arrivée de Djamel Belmadi à la barre technique des Verts, se contentant, lors de toutes les parties précédentes de chauffer le banc de touche. Bennacer a très bien compris qu'il devait redoubler d'efforts. Cela lui a permis de monter en puissance au fil des matchs.

Il faut dire que son niveau actuel doit certainement rassurer Belmadi qui apprécie beaucoup le joueur et son profil différent. Bennacer ne veut certainement pas rater l'occasion de faire la CAN pour la deuxième fois de sa jeune carrière, et s'il veut atteindre cet objectif il n'a qu'à rester sur cette belle lancée. Depuis pas mal de semaines déjà, le joueur de 22 ans fait parler de lui aussi bien sur le terrain que dans la rubrique transferts. Il faut dire qu'il est en train de réaliser un excellent parcours avec Empoli, nouveau promu en Serie A italienne, mais qui trouve du mal à garder sa place dans ce palier. Titulaire indiscutable, il est le dépositaire du jeu de son équipe et cette dernière a grandement besoin de lui pour essayer d'atteindre le maintien qui demeure son objectif majeur d'ici la fin de saison. Même si rien n'est facile, l'Algérien reste sur une excellente courbe actuellement et cela se fait sentir dans chacune de ses sorties avec son club, dont la dernière en date, dimanche passé face à Sassuolo (victoire 3-1).

Bessa N.

Bétis Seville

Tottenham pense à Aïssa Mandi

Selon *El Desmarque*, Tottenham lorgnerait le défenseur du Bétis Seville Aïssa Mandi pour remplacer Toby Alderweireld. Le défenseur international algérien dont la clause est fixée à 30M€ intéresserait également Arsenal. Alderweireld devrait quitter le club des Spurs cette été du a ses bonnes performances et à une clause de son contrat qui le rend disponible pour «à peine» 25M€. Les dirigeants londoniens ont coché le nom de Mandi en toute tête de liste pour le remplacer. Aïssa Mandi titulaire 33 fois cette saison avec le Betis et souvent crédité de match solide sera sans nul doute convoité durant le prochain mercato.

SC Naples

Ounas annoncé titulaire face à Zürich !

Absent lors du dernier match du Napoli en championnat suite à une blessure Adam Ounas pourrait faire son retour dès ce jeudi pour le match retour de son équipe face à Zürich en Europe League . En effet les médias proches du club Italien ont indiqué que Carlo Ancelotti allait donner leur chance aux jeunes joueurs après le score du match aller qui s'est terminé sur le score de 3-1 pour le Napoli à l'extérieur .Parmi les joueurs cités par les médias figure le nom d'Adam Ounas souvent dans le groupe mais rarement titulaire. L'ailier international algérien devra saisir sa chance afin de gagner plus de points et contenter les supporters qui demandent des changements dans le trio d'attaque après les derniers résultats décevants en championnat.

FC Porto

Brahimi se remet bien de sa blessure

Sorti sur blessure, mardi dernier, à l'occasion du match de Ligue des Champions disputé sur la pelouse de l'AS Rome, l'international algérien, Yacine Brahimi, souffre d'une entorse à sa cheville gauche. Une blessure qui va l'éloigner encore pour une autre semaine si tout se passe bien. En effet, selon les médias portugais, l'international algérien se remet très bien de cette blessure et alors qu'on craignait une plus longue indisponibilité, celui-ci sera en mesure de reprendre l'entraînement avant la fin de cette semaine. Brahimi a envoyé des signaux positifs au staff médical, lui qui arrive sans trop de soucis à poser son pied à terre, désormais. Il est important de souligner que le joueur a été soumis à des soins intensifs par les médecins du FC Porto afin de le remettre au plus vite sur pied.

Galatasaray

Feghouli : «Sans mes coéquipiers, je n'aurais pas pu marquer ces buts »

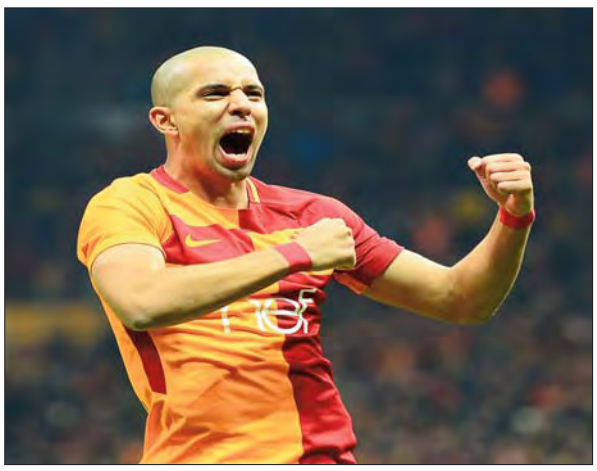

L'international algérien du Galatasaray, Sofiane Feghouli, s'est exprimé après son excellent match face à Kasımpaşa en championnat, où il a inscrit le premier triplé de sa carrière, dans une déclaration à la presse locale.

Le meneur de jeu algérien a déclaré : «Sans mes coéquipiers, je n'aurais pas pu marquer ces buts.» Avant d'enchaîner : «On était derrière le score après leur premier but, ce n'était pas facile et évident d'égaliser, mais nous sommes parvenus à remonter le score, voire marquer 4 buts et les battre 4 à 1, cela montre également la qualité de l'équipe qui est constituée de joueur de talent, nous devons continuer de la même manière. ». Sofiane Feghouli a ajouté : «Je suis très heureux de ces buts, J'aimerais tout d'abord les dédier à ma famille, à ma femme et à tous mes proches, il est nécessaire de se souvenir de ces gens, des équipiers grâce à qui on marque, sans eux je n'aurais jamais inscrit ce triplé surtout Belhanda, Onyekuru et Donk, Grâce à eux, j'ai marqué 3 buts.» Enfin, l'homme fort de Galatasaray, en ce moment, a ajouté au sujet du match aller des 16e de finale de l'Europa League : «Nous avons perdu le premier match à cause de quelques détails, Nous avons fait tout ce que nous devions faire, pour éviter de perdre, mais on a défié une bonne équipe (Benfica), nous aussi nous le sommes, on ne baissera pas les bras.»

Onze type africain de la semaine

Feghouli et Bennacer retenus

Les deux internationaux algériens, Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie) et Ismaël Bennacer (Empoli/ Italie) ont été retenus dans l'équipe type de la semaine, basée sur les performances des joueurs africains dans les différents championnats européens, établie par le site spécialisé Africa Football Daily. Le milieu de terrain Bennacer a largement contribué au succès de son équipe Empoli à domicile face à Sassuolo (3-0), en délivrant deux passes décisives contre Sassuolo remportant une précieuse victoire dans la course pour le maintien en Serie A.

De son côté, Sofiane Feghouli a inscrit un triplé pour Galatasaray, vainqueur chez Kasimpasa (4-1) dans le derby stambouliote. Feghouli a confirmé à cette occasion sa grande forme ces derniers mois après un début de saison mouvementé. Outre les deux Algériens, l'équipe type des africains évoluant en Europe est constituée de Yacine Bounou (Maroc/ Gérone), Abdul Rahman Baba (Ghana/Reims), Felix Eboa (Cameroun/ Guingamp), Salif Sane (Sénégal/Schalke 04), Abdoulay Bamba (Angers/Côte d'Ivoire), Cheikh N'doy (Sénégal/ Angers), Hakim Ziyech (Maroc/Ajax Amsterdam), Francis Kamano (Guinée /Bordeaux), et Karl Toko-Ekambi (Cameroun/Villarreal).

CAF : Al Ismaïly-CSC

Le Gambien Bakary Gassama au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre gambien Bakary Papa Gassama pour diriger le match Al-Ismaïly-CS Constantine, prévu samedi au stade Borg Al-Arab d'Alexandrie à huis clos (17h00), dans le cadre de la 3e journée (Gr. C) de la Ligue des champions d'Afrique de football, ont rapporté, ce mardi, des médias locaux. La formation égyptienne avait été disqualifiée suite aux incidents survenus lors de la réception des Tunisiens du Club Africain pour le compte de la 2e journée, avant d'être réintégrée en appel.

Le jury disciplinaire de la CAF a infligé à Al Ismaïly deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, et 40.000 dollars d'amende. L'équipe égyptienne a aussi perdu sur tapis vert sa rencontre contre le Club Africain (3-0). Le CSC (2e, 6 points) qui n'avait besoin, avant la réintégration du club égyptien, que d'un seul point pour valider son billet pour les quarts de finale, devra désormais lutter pour finir parmi les deux premiers de la poule. Le TP Mazembe (RD Congo), auteur d'un match nul à Tunis face au Club Africain (0-0) lors de la 4e journée, a délogé le CSC de son fauteuil de leader.

Le club constantinois accueillera Al Ismaïly le samedi 2 mars au stade Chahid-Hamlaoui (17h00) en match comptant pour la 4e journée.

Ligue 1 Mobilis

A qui profitera la trêve ?

Encore une trêve dans le championnat de la Ligue 1 Mobilis qui ne veut pas dire son nom. La 23e journée étant fixée au 1er et 2 mars prochain, certains clubs ont même l'intention d'effectuer un mini-stage pour meubler le vide et surtout pour rester compétitifs.

L'occasion aussi pour la Ligue d'épurer le calendrier et de disputer quelques matches des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, en attendant l'emballage final qui s'annonce passionnant que ce soit dans le course aux premières places, mais aussi pour la lutte au maintien. Après cette coupure, on y verra un peu plus clair.

Du moins, on l'espère. Reste à savoir à qui profitera cette trêve ? Certainement pas aux équipes qui ont le vent en poupe actuellement, comme le PAC et le CRB. Certes, ces deux équipes sont encore en lice en Coupe d'Algérie. Elles ne sont pas par conséquent concernées par l'arrêt de la compétition, mais elles devront tout de même fixer des priorités. Ce qui aura forcément un impact sur la suite de leur saison. Savoir gérer cette période charnière est crucial pour tous les pensionnaires de l'élite. Il ne s'agit pas de faire des calculs virtuels ou de tirer des plans sur la comète, mais de faire une sorte de bilan pour voir ce qu'il peut être corrigé avant d'attaquer les choses sérieuses. Une manière de recharger les accus, car la suite ne sera pas de tout repos. A titre d'exemple, le leader usmiste, même s'il possède une avance confortable (8 points), sur son poursuivant immédiat, il n'est pas à l'abri d'un retour de ses rivaux. D'autant que son calendrier est plutôt difficile. Les Rouge et Noir auront besoin de toutes leurs forces pour décourager la concurrence. Leurs trois prochains, tous des derbies, seront déterminants dans ce sens. Meziane et ses camarades auront à en découdre en premier avec le Paradou, sans doute l'équipe à éviter en ce moment.

Les Académiciens sont en effet très redoutables et restent sur cinq victoires de rang en championnat. Ils n'ont jamais été aussi forts. Certes, ils n'ont remporté aucun derby cette saison, mais avec leur confiance actuelle ils sont capables de battre tout le monde.

Les Usmistes doivent s'en méfier, car le PAC aspire lui aussi à finir le championnat sur le podium. Ensuite, l'USMA aura rendez-vous avec son éternel rival le MCA, dans un clasico à hauts risques. Les Mouloudéens traversent une période de turbulences, notamment après leur humiliante élimination en Coupe arabe, mais quand il s'agit d'affronter les voisins usmistes, ils trouvent toujours les ressources nécessaires pour se surpasser. D'autant que leurs supporters sont prêts à leur pardonner tous leurs échecs, s'ils battent le frère ennemi. En plus, le MCA n'a pas abandonné l'espoir de terminer la saison aux premières loges. Tout dépend de ses prochains résultats lors de ses deux matches en retard. La bande de Thierry Froger accueillera enfin une équipe du CRB en pleine bourre. Les Belouizdadis ne seront pas une proie facile, car ils jouent leur peau en Ligue 1. Ils viennent de sortir la tête de l'eau et ils ne comptent pas y plonger de nouveau. Trois derbys donc synonymes de test de passage pour le leader qui il faut le dire n'affichait pas une grande sérénité avant cette trêve. Certes, l'équipe a réussi 4 clean sheet de suite, mais son attaque ne carbure plus comme lors de la phase aller. Le mutisme de son buteur Ibara qui n'a pas marqué un seul but en 2019, en est la parfaite illustration. Justement cette trêve tombe à pic pour recharger les batteries et pour récupérer aussi les blessés. L'USMA ne peut pas se permettre un relâchement, d'autant que la JSK, malgré un net recul de ses résultats, ces dernières semaines, ne renonce pas au titre pour autant. Le fait de recevoir l'USMA à Tizi-Ouzou leur permet d'y croire encore. Les Canaris vont se battre jusqu'au bout comme l'a inlassablement répété son controversé président, Cherif Mellal. Ils doivent néanmoins surveiller leurs arrières, car la meute pousse derrière. Leur place de dauphin est dangereusement menacée. C'est dire l'intérêt et l'enjeu en cette fin de saison. Tant mieux pour le suspense.

Ali Nezlioui

Passage du MC Oran sous Hyproc

La balle dans le camp des actionnaires

Les membres actionnaires de la Société sportive par actions (SSPA) du MC Oran sont en course contre la montre pour préparer les bilans financiers de leur organisme depuis sa création en 2010 pour permettre au club de passer sous Hyproc. «La balle est désormais dans le camp du président, Ahmed Belhadj, et ses associés qui sont soumis à une grosse pression depuis la signature du protocole d'accord préliminaire, début janvier passé, avec la filiale du groupe Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures. Depuis, d'ailleurs, que de bruit qui court au sujet des véritables intentions des deux parties de passer à l'acte, comme souhaité par la large galerie de la formation phare de la capitale de l'Ouest, ainsi que les autorités locales de la ville, à leur tête le wali Mouloud Cherifi, qui a été pour beaucoup dans le lancement du projet. Tout ce bruit a conduit le chef de l'exécutif à intervenir à plusieurs reprises pour calmer les ardeurs des supporters et surtout rassurer quant à la bonne foi des dirigeants d'Hyproc. La réunion qu'il a présidée au milieu de la semaine passée regroupant les représentants des actionnaires de la SSPA/MCO et les responsables d'Hyproc et ses juristes, a été l'occasion pour ces derniers de réitérer leur engagement de racheter la majorité des actions du club, mais à condition que les présidents qui se sont succédé aux commandes de la SSPA, créée en 2010, présentent leurs bilans adoptés par l'assemblée générale de leur société. «Les bilans seront prêts dans une vingtaine de jours. Il n'y aura aucun souci pour satisfaire la doléance de la société Hyproc, une doléance somme toute logique», rassure Larbi Abdelilah, l'un des présidents qui ont dirigé le club lors de ces huit dernières années. Cette phase transitoire précédant l'éventuel passage du MCO sous Hyproc a néanmoins ouvert les yeux sur une vérité qui a surpris plus d'un parmi l'opinion sportive oranaise. Elle a tout simplement mis à nu la gestion «approximative» d'un club considéré comme le plus grand dans l'Ouest du pays, déplorent des observateurs.

Les années passaient et se ressemblaient dans la maison des Hamraoua au point où aucun bilan n'a été présenté par les responsables du club depuis la création de la SSPA, soit depuis l'avènement du professionnalisme en Algérie. Une attitude qui contraste avec les règles du professionnalisme et aussi et surtout avec le code de commerce qui régit les SSPA en Algérie, font observer les spécialistes. Et si le MCO est arrivé à cette situation, c'est surtout à cause des déchirements qui marquent les rapports entre les actionnaires eux-mêmes.

Ces derniers se présentent même en rangs dispersés pour éventuellement conclure leur transaction avec Hyproc. A Oran, c'est tout le monde donc qui croise les doigts.

MO Béjaïa

Alain Michel de retour

Le coach français, Alain Michel, a trouvé un terrain d'entente avec la direction du MO Béjaïa pour reprendre les rênes de l'équipe jusqu'à la fin de saison. Il aura suffi de quelques mois seulement pour que l'entraîneur de 69 ans retrouve la tête de la barre technique mobiste. Il avait signé en juin dernier avant d'être limogé quelque temps après pour mauvais résultats. Les joueurs de Béjaïa avaient pourtant bien entamé la saison sous les ordres de l'ancien coach du CR Belouizdad et c'est pour cette raison que les responsables du MOB ont décidé de renouer avec Alain Michel.

LFP

Les présidents d'Aïn M'lila et de Médéa suspendus

La commission de discipline de Ligue a décidé de suspendre deux présidents de clubs du championnat national, lors de la réunion d'avant-hier, pour «atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match». Le premier responsable de l'AS Aïn M'lila, Bensid El Hadi, et le patron du club de l'Olympique Médéa, Boukhelkhal Mahfoud, ont été suspendus «pour une période de trois mois, en sus d'une amende de 200.000 DA». Les deux hommes ne pourront pas avoir accès aux terrains et aux vestiaires durant cette période. Une décision forte de la Ligue qui n'hésite plus désormais à sanctionner les dirigeants et les membres des staffs techniques des équipes, lors de ces derniers temps, pour des déclarations en dehors des stades ainsi que pour des comportements jugés outrancier durant les rencontres.

JS Kabylie

Le président Mellal refuse de participer à la Coupe arabe

Le président de la JS Kabylie Chérif Mellal a refusé de prendre part à la prochaine édition de la Coupe arabe des clubs champions, considérée pourtant comme l'une des compétitions les plus lucratives.

«Ce n'est pas une rumeur. La JSK a été invitée à participer à la Coupe arabe, mais j'ai refusé, car ce n'est pas une compétition reconnue par la FIFA. Si elle était reconnue par la FIFA, j'aurais dit oui, mais là c'est différent», a affirmé le patron de la JSK dans une déclaration publiée ce mardi sur les colonnes du quotidien *Compétition*.

L'Union arabe de football (UAFA) a invité trois clubs algériens à participer à l'actuelle édition de la Coupe arabe : le MC Alger, l'USM Alger, et l'ES Sétif. Si le MCA vient d'être éliminé en quart de finale de l'épreuve face aux Soudanais d'Al Merrikh (aller : 0-0 à Alger, retour : 3-0 à Khartoum), l'USMA et l'Entente ont quitté, quant à elles, l'épreuve en 1/8e de finale.

Le prochain vainqueur de la Coupe arabe empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars contre 2.5 millions pour le perdant.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° Max°	7°/17°	6°/19°	4°/17°	5°/20°	9°/20°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:07	13:02	16:05	18:33	19:52

ANP

Gaïd Salah achève sa visite aux Emirats arabes unis

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a achevé, hier, sa visite aux Emirats arabes unis.

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, a été salué à son départ de l'aéroport d'El-Botaïne d'Abou Dhabi, par Mohamed Ahmed El-Baouardi, ministre d'Etat aux affaires de défense émirati et le général-major Faris El-Mazroui, ministre d'Etat, conseiller des Affaires présidentielles des Emirats arabes unis, ainsi qu'un nombre d'officiers des Forces armées émiraties», précise la même source. A cette occasion, le général de corps d'armée a souligné que «cette visite a constitué une opportunité pour rencontrer les frères émiratis afin d'examiner l'ensemble des voies et moyens à même de renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples et de consolider les relations de coopération dans tous les domaines d'intérêt commun, en renouvelant ses remerciements pour toute l'hospitalité qui lui a été réservée, ainsi qu'aux membres de la délégation qui l'accompagne, tout au long de son séjour dans ce pays frère».
Pour rappel, le général de corps d'armée a pris part à la 14e édition du Salon international de Défense, en tant que «représentant personnel du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, sur invitation de son altesse cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum, vice-président de l'Etat, président du Conseil des ministres, gouverneur de Dubaï et ministre de la Défense des Emirats arabes unis, adressée à Son Excellence». «Cette visite, qui a constitué une occasion pour le général de corps d'armée de rencontrer les hauts responsables de l'Etat des Emirats arabes unis, avec lesquels il a discuté de la réalité des relations bilatérales entre les deux pays et les voies de leur renforcement, notamment en matière de coopération militaire, dont les fabrications militaires représentent un des pilier principaux», ajoutant que «les deux parties ont également saisi cette opportunité pour louer la qualité des relations excellentes entre l'Algérie et les Emirats arabes unis».
Le général de corps d'armée a également visité de nombreux pavillons du Salon international de Défense «IDEX-2019» et du Salon naval de Défense «NAVDEX» où il s'est enquis des progrès atteints, au niveau international, dans les domaines des technologies d'armement et de fabrications militaires en général.

T. M.

Relations algéro-mauritaniennes

Ouyahia reçoit l'envoyé spécial du président mauritanien

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, hier, à Alger, le ministre mauritanien de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement, porte-parole officiel du gouvernement, à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue à Alger en sa qualité d'envoyé spécial du président mauritanien. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.
L'envoyé spécial du président mauritanien s'était entretenu auparavant avec Messahel sur les relations bilatérales marquées par une «dynamique accrue» à la faveur de la concertation régulière entre les responsables dans les deux pays et «les échanges qui connaissent une courbe ascendante», traduisant, ainsi, la volonté mutuelle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de son frère Mohamed Ould Abdelaziz, président de la République islamique de Mauritanie, de conférer aux relations algéro-mauritaniennes «un caractère d'excellence».

Messahel reçoit le ministre cubain du Commerce extérieur, de l'Investissement étranger et du Partenariat...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, hier à Alger, le ministre cubain du Commerce extérieur, de l'Investissement étranger et du Partenariat, Rodriguo Malmierca Diaz.
A l'occasion de cet entretien, Messahel et le ministre Malmierca Diaz ont fait un tour d'horizon sur les relations d'ensemble entre l'Algérie et Cuba, ainsi que sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans de nombreux domaines. L'accent a été, notamment, mis sur la nécessité de mettre à profit les assises de la Commission mixte algéro-cubaine, prévues du 19 au 21 février 2019, pour dynamiser davantage les modules de coopération en cours et, surtout, de prospecter d'autres perspectives qui s'offrent aux deux pays dans les domaines de l'investissement et du partenariat. Le ministre cubain effectue une visite de travail en Algérie, dans le cadre de la tenue de la 22e Session de la Commission mixte algéro-cubaine, qu'il co-préside avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

... Et Sidi Mohamed Ould Mahm

Abdelkader Messahel, a également reçu, hier à Alger, Sidi Mohamed Ould Mahm, ministre de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement, envoyé spécial du Président de la République Islamique de Mauritanie. L'entretien a porté sur les relations bilatérales marquées par une «dynamique accrue», à la faveur de la concertation régulière entre les responsables dans les deux pays et «les échanges qui connaissent une courbe ascendante», traduisant ainsi, la volonté mutuelle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et de son frère Mohamed Ould Abdelaziz, président de la République islamique de Mauritanie, de conférer aux relations algéro-mauritaniennes «un caractère d'excellence».

OTAN

Une délégation de l'APN en visite au siège de l'OTAN, à Bruxelles

Une délégation des deux chambres du parlement effectue, une visite au siège de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) à Bruxelles (Belgique), pour examiner plusieurs dossiers à caractère sécuritaire. Au programme de cette visite, «l'examen de plusieurs thèmes, notamment les relations et le dialogue méditerranéens, et l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) en matière de lutte contre le terrorisme, la cyberdéfense et la sécurité énergétique». La délégation algérienne sera conduite par le vice-président de l'APN, El Hadj Laïb.

Union africaine de radiodiffusion (UAR)

Kaouane examine avec Grégoire N'Djaka le renforcement de la coopération bilatérale

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu, hier à Alger, le Directeur général de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), Grégoire N'Djaka, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'UAR. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, Kaouane a indiqué que «les discussions ont porté sur le voies et les moyens de renforcer la coopération et l'échange d'expériences, notamment en matière de formation de la ressource humaine, élément essentiel dans les divers processus de diffusion», rappelant, à ce propos, «les sessions de formation organisées en Algérie, en coordination avec les instances africaines et arabes spécialisées, dans les différents domaines de la Communication». Plaidant pour «l'activation des mécanismes d'échange de contenus radiophoniques et télévisuels entre les pays africains», le ministre a mis en avant la nécessité de veiller à «la diffusion d'un contenu de qualité conforme aux normes en vigueur dans ce domaine pour garantir aux citoyens algériens et africains le droit à un information objective». Kaouane a réitéré le droit des téléspectateurs africains de suivre les compétitions sportives, notamment de football «loin de tout chantage ou pression». Pour sa part, le DG de l'UAR a salué l'expérience algérienne en matière de radiodiffusion et de télédiffusion, la qualifiant de «remarquable». Se félicitant des «facilitations offertes par les autorités algériennes en matière d'organisation de sessions de formation, N'Djaka a fait savoir que son entretien avec Kaouane «a été une occasion pour l'échange des expériences et le renforcement de la coopération existant entre l'Algérie et l'UAR». **A. S.**

Partenariat Ooredoo-SEAAL

Avec Ooredoo, suivez votre consommation d'eau sur votre mobile grâce au nouveau service exclusif «SEAAL Mobile»

Poursuivant son implication dans les initiatives visant à faciliter la vie des citoyens, Ooredoo lance en partenariat avec la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL), son nouveau service exclusif et innovant **SEAAL Mobile** qui permet de suivre son compte client depuis son téléphone portable via sa ligne Ooredoo.
Le service **SEAAL Mobile** offre, en effet, aux clients de Ooredoo des wilayas d'Alger et de Tipasa, la possibilité de consulter leur solde à jour, leur dernière facture et l'historique de leurs consommations. Aussi, ce nouveau service permet aux clients d'être informés, à la demande, par des messages personnalisés, sur d'éventuelles hausses de la consommation, sur le changement de compteur ou bien sur la consommation nulle en cas d'absence prolongée afin d'éviter des facturations estimées approximativement. Pour accéder au service **SEAAL Mobile**, destiné aux particuliers et aux professionnels, il suffit au client de composer simplement le code ***1594#**, sur son téléphone et ce, à 10 DA seulement par accès. Avec ce nouveau service, Ooredoo confirme sa volonté de faciliter le quotidien de ses clients en leur proposant des solutions pratiques et adaptées à leurs besoins.